

Regards sur la société canadienne

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

par Sharanjit Uppal

Date de diffusion : le 14 novembre 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

par Sharanjit Uppal

Remerciements

Cette étude a été financée par le Centre Maple Leaf pour la sécurité alimentaire, une œuvre caritative enregistrée créée dans le but de réduire l'insécurité alimentaire au Canada.

Aperçu de l'étude

La présente étude, fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2021, a été réalisée dans le but de mieux comprendre l'insécurité alimentaire, et ce au moyen d'une analyse des familles se situant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté et d'une analyse des familles en fonction des quintiles de revenu. Les données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2019 ont également été utilisées afin d'examiner la valeur nette des familles étant les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire.

- En 2022, 18 % des familles canadiennes ont déclaré s'être trouvées en situation d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédents, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 16 % enregistrée en 2021.
- Le taux d'insécurité alimentaire le moins élevé a été enregistré au Québec (14 %), et les taux les plus élevés ont été observés à Terre-Neuve-et-Labrador (23 %), au Nouveau-Brunswick (22 %) et en Alberta (22 %).
- Les familles dont le principal soutien économique était une femme étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que celles dont le principal soutien économique était un homme (21 % par rapport à 16 %). En outre, l'insécurité alimentaire était la plus importante chez les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (41 %).
- Le taux d'insécurité alimentaire était plus élevé chez les familles dont le principal soutien économique était une personne racisée (23 %) que chez celles dont le principal soutien économique était une personne non racisée et non autochtone (16 %). Cette situation était particulièrement marquée chez les personnes noires (38 %).
- Le taux d'insécurité alimentaire était près de deux fois plus élevé chez les familles vivant dans les provinces et hors réserve et dont le principal soutien économique était une personne autochtone (34 %) que chez celles dont le principal soutien économique était une personne non autochtone (18 %).
- Plus du tiers (35 %) des familles vivant sous le seuil de la pauvreté ont déclaré être en situation d'insécurité alimentaire; il s'agit du double de la proportion enregistrée chez les familles vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (16 %). Même si le taux d'insécurité alimentaire chez les familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté était plus élevé, une plus grande proportion de familles (78 %) en situation d'insécurité alimentaire vivaient au-dessus du seuil de la pauvreté.
- Le risque d'insécurité alimentaire était beaucoup plus élevé chez certains groupes vivant sous le seuil de la pauvreté. Par exemple, 62 % des familles vivant dans des logements subventionnés ont déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire, un taux plus de trois fois plus élevé que la moyenne générale (18 %). Les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (48 %), les familles dont le principal soutien économique était au chômage toute l'année (60 %), les familles autochtones vivant dans les provinces et hors réserve (48 %) et les personnes noires (56 %) comptaient également parmi les groupes vulnérables vivant sous le seuil de la pauvreté. Les mêmes groupes, mais vivant au-dessus du seuil de la pauvreté, étaient aussi plus à risque d'insécurité alimentaire.

- Diverses autres caractéristiques sociodémographiques, y compris le revenu familial, permettent d'expliquer une part de l'écart observé entre les taux d'insécurité alimentaire enregistrés chez les groupes suivants : les familles dont le principal soutien économique était un homme et celles dont le principal soutien économique était une femme; les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin et les autres types de familles; et les familles dont le principal soutien économique était une personne noire ou d'origine philippine, ou dont le principal soutien économique était une personne non racisée et non autochtone.

Introduction

La sécurité alimentaire est assurée « lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires afin de mener une vie saine et active »¹. Elle comporte quatre aspects : la disponibilité physique des aliments, l'accès économique et physique à de la nourriture, l'utilisation des aliments et la stabilité des trois premiers aspects au fil du temps. Les quatre aspects doivent être respectés simultanément pour que les objectifs en matière de sécurité alimentaire soient atteints.

L'insécurité alimentaire, en revanche, est « l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore l'incertitude d'être en mesure de le faire »². Elle résulte habituellement d'une incapacité à se procurer des aliments adéquats en raison de contraintes financières. L'insécurité alimentaire est très préoccupante, car on a constaté qu'elle est liée à divers problèmes de santé chroniques³, à des problèmes de santé mentale⁴ et à d'autres maladies et infections⁵. On a également établi qu'elle augmente la probabilité d'être hospitalisé⁶ et qu'elle est liée à une mortalité prématurée⁷, surchargeant ainsi le système de soins de santé. Des études canadiennes menées

récemment sur l'insécurité alimentaire ont traité de son lien avec diverses caractéristiques sociodémographiques et économiques⁸, de son lien avec la santé mentale⁹, des besoins insatisfaits en matière de soins de santé¹⁰ et de la variation de sa prévalence pendant la pandémie de COVID-19¹¹.

Maintenant reconnue en tant qu'indicateur clé de l'objectif visant à réduire la pauvreté, la surveillance de la prévalence de la sécurité alimentaire a été mentionnée pour la première fois dans « [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#) » de 2018. Elle a depuis été renforcée par le [Cadre de qualité de vie](#) de 2021 du gouvernement du Canada, qui désigne la sécurité alimentaire en tant qu'indicateur du bien-être dans le domaine de la « prospérité ». Afin d'obtenir des données sur cet indicateur, Statistique Canada a lancé le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2018 pour mesurer et suivre les tendances en matière d'insécurité alimentaire au fil du temps¹². Le module couvre un éventail complet d'aspects de l'insécurité alimentaire, allant de la peur de manquer de nourriture au fait que des enfants passent une journée entière sans manger (voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »).

Dans la présente étude, les données de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2021 sont utilisées pour analyser la variation de l'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire marginale, modérée et grave) chez les familles canadiennes (familles économiques et personnes hors famille) vivant dans les 10 provinces¹³. Les familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté sont incluses, car il est admis que le revenu n'est pas l'unique facteur de l'insécurité alimentaire¹⁴. D'autres contraintes financières, à savoir des niveaux d'endettement élevés ou de faibles niveaux d'actifs (autrement dit, de faibles niveaux de valeur nette), sont examinées à partir des données de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2019¹⁵. L'ESF ne permet pas de recueillir de renseignements sur l'insécurité alimentaire, mais les données sur le niveau d'endettement et le niveau d'actifs peuvent être utilisées pour établir le profil de la situation financière des groupes les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (à la lumière des conclusions de l'ECR).

L'article est divisé en trois sections. La première section porte sur les tendances générales de l'insécurité alimentaire. On analyse ensuite le lien entre le revenu et l'insécurité alimentaire, en examinant la situation des familles les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire selon que celles-ci se trouvent en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté. Dans la dernière section, on se penche sur le rôle possible des actifs et des

dettes dans l'insécurité alimentaire. En raison de l'utilisation de données transversales, les résultats présentés dans cet article doivent être interprétés en tant qu'associations et non comme des liens de causalité.

Section I Quelles familles sont les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire?

En 2022, 18 % des familles canadiennes, représentant 6,9 millions de personnes, ont déclaré s'être trouvées en situation d'insécurité alimentaire dans une certaine mesure au cours des 12 mois précédents (tableau 1). Plus particulièrement, 5 % des familles étaient en situation d'insécurité alimentaire marginale, c'est-à-dire craignaient de manquer de nourriture ou d'avoir un choix d'aliments restreint en raison d'un manque d'argent pour acheter de la nourriture. Un autre 8 % étaient considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée, où la qualité des aliments et/ou leur quantité étaient comprises en raison d'un manque d'argent pour acheter de la nourriture. Enfin, 5 % étaient en situation d'insécurité alimentaire grave, ceux-ci sautant des repas, réduisant leur consommation d'aliments et, dans les cas les plus extrêmes, ne mangeant pas pendant une ou plusieurs journées.

La proportion de familles ayant connu un certain niveau d'insécurité alimentaire était en hausse par rapport à 2021, ayant augmenté de 16 % à 18 % entre 2021 et 2022¹⁶. Cette proportion est également légèrement plus élevée qu'avant la pandémie (17 % en 2019). La prévalence relativement plus élevée de l'insécurité alimentaire peut être en partie attribuable à la hausse de l'inflation, qui réduit le

pouvoir d'achat des consommateurs et contraint ainsi les familles à dépenser plus pour acheter moins.

Le taux d'inflation d'une année à l'autre a bondi, passant de 1,0 % en janvier 2021 à 4,8 % en décembre 2021. Parallèlement, le taux d'inflation annuel du prix des aliments a augmenté, passant de 1,0 % à 5,2 % au cours de la même période. Les prix ont poursuivi leur croissance et, en juin 2022, le taux d'inflation global s'établissait à 8,1 %, tandis que le taux d'inflation du prix des aliments atteignait 8,8 %; il s'agit de la plus forte variation annuelle observée en 40 ans.

L'inflation touche toutes les régions du pays; cependant, d'autres facteurs, comme le coût de la vie et les politiques visant à réduire la pauvreté, peuvent influencer sur la prévalence de la sécurité alimentaire à l'échelle provinciale. En 2022, le taux d'insécurité alimentaire le moins élevé a été enregistré au Québec, où 14 % des familles ont déclaré s'être trouvées en situation d'insécurité alimentaire dans une certaine mesure. Le Québec était aussi la seule province où les niveaux d'insécurité alimentaire n'avaient pas changé de 2019 à 2022.

En revanche, les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés ont été observés à Terre-Neuve-et-Labrador (23 %), au Nouveau-Brunswick (22 %) et en Alberta (22 %). Ces provinces étaient aussi celles, avec l'Île-du-Prince-Édouard, où l'insécurité alimentaire avait connu la plus forte hausse de 2019 à 2022, c'est-à-dire une augmentation allant de 3 à 4 points de pourcentage.

En 2022, parmi les plus grandes régions métropolitaines de recensement, le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé a été enregistré à Edmonton (21 %) et le taux d'insécurité alimentaire le plus faible a été observé dans la région d'Ottawa-Gatineau (14 %). Par

ailleurs, les familles vivant dans les régions rurales (15 %) ont enregistré un niveau d'insécurité alimentaire plus faible que celles habitant dans les centres de population (19 %).

Les ménages dirigés par une personne âgée affichent des taux d'insécurité alimentaire plus faibles

L'âge du principal soutien économique avait une incidence sur la probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire, les ménages dirigés par une personne âgée étant moins susceptibles de déclarer une telle situation. En 2022, 10 % des familles dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus ont indiqué une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 17 % des familles dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans et à 23 % de celles dont le principal soutien économique était âgé de 35 à 44 ans. Les groupes d'âge plus vieux sont plus susceptibles d'avoir une source de revenu plus stable, comme les pensions du gouvernement, de même que d'avoir accumulé des actifs au cours de leur vie. En revanche, les familles dont le soutien économique est d'âge moyen ont peut-être plus d'obligations financières, comme une hypothèque et de jeunes enfants.

L'insécurité alimentaire est plus élevée chez les familles dont le principal soutien économique est une femme

Dans l'ensemble, les familles dont le principal soutien économique était une femme étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que celles dont le principal soutien économique était un homme (21 % par rapport à 16 %)¹⁷. Cet écart peut être attribuable aux différences entre les genres dans les niveaux de revenu. En 2021, le revenu annuel médian après impôt des familles

dont le principal soutien économique était une femme s'établissait à 58 200 \$, alors qu'il s'élevait à 76 600 \$ chez celles dont le principal soutien économique était un homme¹⁸.

La structure familiale est également liée à l'insécurité alimentaire, et certains types de familles sont plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Cela est particulièrement vrai pour les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin. En effet, plus de 4 familles monoparentales sur 10 (42 %) dont le parent est de sexe féminin ont déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire était aussi plus élevée que la moyenne chez les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin, mais dans une proportion beaucoup plus faible (24 %). Les personnes non âgées hors famille économique (24 %) et les couples non âgés avec enfants (20 %) comptaient également parmi les familles chez qui le taux d'insécurité alimentaire était supérieur à la moyenne. Ce sont les familles âgées sans enfants qui affichaient le niveau d'insécurité alimentaire le plus faible.

L'état matrimonial est étroitement lié à la structure familiale, car il a aussi à voir avec la possibilité de mise en commun d'actifs et de ressources financières, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité d'assurer la sécurité alimentaire de la famille. Les personnes séparées (28 %), divorcées (22 %) et célibataires (23 %) étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que les couples mariés (14 %) et les personnes vivant en union libre (15 %). Les conséquences financières négatives de la séparation et du divorce sont bien connues¹⁹. Les personnes veuves (12 %) étaient

moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire, principalement en raison de l'effet de l'âge.

L'insécurité alimentaire est trois fois plus élevée chez les chômeurs chroniques

La probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire est liée au niveau de scolarité et à la situation d'activité sur le marché du travail, car ces facteurs sont à leur tour étroitement liés au potentiel de gains. Le fait d'être titulaire d'un grade universitaire était un facteur de protection contre l'insécurité alimentaire. En effet, 13 % des familles dont le principal soutien économique détenait un grade universitaire se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, soit une proportion inférieure à celle de 22 % enregistrée chez les familles dont le principal soutien économique ne détenait pas de diplôme d'études secondaires. Le lien entre un niveau de scolarité plus élevé et une rémunération plus élevée est bien documenté²⁰. De plus, un niveau de scolarité plus élevé est associé à de meilleures connaissances financières, ce qui, à son tour, est lié à une meilleure planification financière²¹. Une rémunération plus élevée et une planification financière solide sont possiblement des facteurs permettant d'atténuer l'insécurité alimentaire.

L'analyse de la situation d'activité sur le marché du travail a révélé que le fait d'occuper un emploi stable – c.-à-d. d'être occupé toute l'année – était lié à une plus faible probabilité d'insécurité alimentaire (15 %). En revanche, les chômeurs chroniques – c.-à-d. les personnes au chômage toute l'année – affichaient un taux d'insécurité alimentaire trois fois plus élevé que leurs homologues occupés (45 %).

Cela dit, même chez les personnes occupées, le niveau d'insécurité alimentaire variait selon la catégorie de travailleur. Les travailleurs autonomes (13 %) étaient moins susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que les employés rémunérés (18 %). Même si la diversité est très grande au sein de la population des travailleurs autonomes, les recherches montrent que ces derniers ont tendance à être plus riches et à avoir de meilleures connaissances financières que les employés rémunérés²².

Les employés rémunérés et les travailleurs autonomes ont respectivement tendance à tirer leur principale source de revenu des traitements et salaires et du revenu provenant d'un travail autonome. Les familles dirigées par une personne âgée, quant à elles, dépendent souvent du revenu de placements et des pensions. En 2022, les familles qui ont déclaré que leur revenu de placements ou leurs pensions de retraite étaient leur principale source de revenu étaient les moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (5 % pour chacun des groupes).

Les familles les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire étaient celles qui dépendaient des transferts gouvernementaux comme principale source de revenu. En 2022, 29 % des familles dont la principale source de revenu provenait des transferts gouvernementaux, comme les prestations d'assurance-emploi, les prestations d'assistance sociale, les indemnités pour accident du travail et les prestations du Régime de pensions du Canada, se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire (voir l'encadré 1).

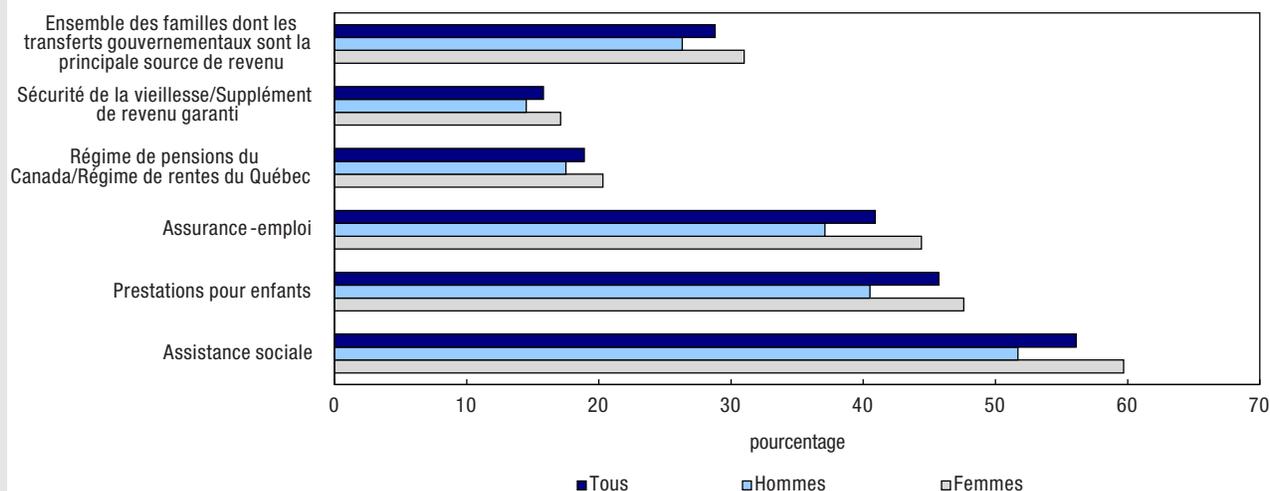
Encadré I L'insécurité alimentaire chez les familles pour qui les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu

Les familles dont la principale source de revenu provient des transferts gouvernementaux sont plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que celles ayant d'autres sources principales de revenu. Les transferts gouvernementaux comprennent toutes les prestations en espèces versées par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités au cours de la période de référence²³.

Chez les familles pour qui les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu en 2021, 65 % recevaient de l'argent du Régime de rentes du Québec (RRQ)

ou du Régime de pensions du Canada (RPC), 59 %, de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou du Supplément de revenu garanti (SRG), 19 %, de prestations d'assurance-emploi, 15 %, de prestations pour enfants, et 19 %, de prestations d'assistance sociale. Certains de ces transferts étaient liés à des taux d'insécurité alimentaire plus élevés. Par exemple, les familles pour qui les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu et qui recevaient des prestations d'assistance sociale étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire, plus de la moitié (56 %) d'entre elles se trouvant dans cette situation (graphique 1).

Graphique 1
Insécurité alimentaire chez les familles dont les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu, selon certains types de transferts gouvernementaux et le sexe, 2021



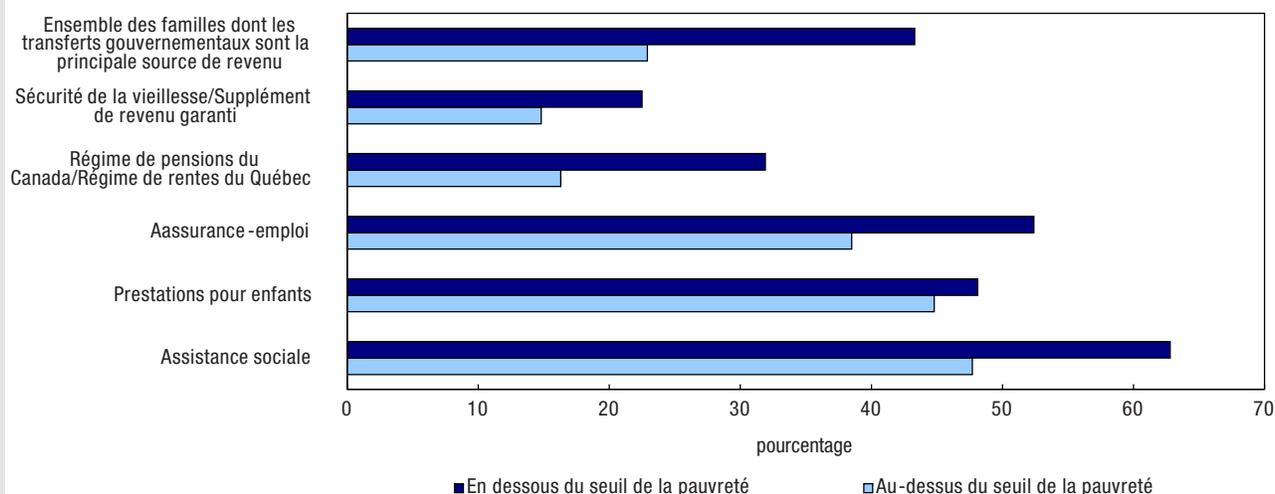
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

Toujours au sein des familles dont les transferts publics constituent la principale source de revenus en 2021, les taux d'insécurité alimentaire plus élevés étaient aussi courants chez les familles qui touchaient des prestations pour enfants (46 %) et des prestations d'assurance-emploi (41 %). En revanche, les familles qui recevaient de l'argent par l'intermédiaire du RRQ ou du

RPC (19 %) et de la SV ou du SRG (16 %) étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Les conclusions étaient similaires, peu importe si le principal soutien économique de la famille était un homme ou une femme, ou si la famille vivait en dessous ou au-dessus du seuil de la pauvreté (graphique 2).

Graphique 2

Insécurité alimentaire chez les familles dont les transferts gouvernementaux sont la principale source de revenu, selon certains types de transferts gouvernementaux et le seuil de pauvreté, 2021



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

Le fait d'être propriétaire procure une certaine protection contre l'insécurité alimentaire

Le fait d'être propriétaire, qui peut être un indicateur de richesse, est lié à des niveaux moins élevés d'insécurité alimentaire. Moins de 1 famille sur 10 (9 %) propriétaire d'un logement et n'ayant pas d'hypothèque à payer a déclaré une situation d'insécurité alimentaire. La proportion correspondante était de 16 % chez les propriétaires ayant une hypothèque à payer.

Les locataires, quant à eux, étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Cela était particulièrement vrai pour les familles vivant dans un logement subventionné. En effet, environ 1 locataire sur 4 (26 %) habitant dans un logement non subventionné et plus de 4 locataires sur 10 (42 %) vivant

dans un logement subventionné ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire est plus élevée chez les familles autochtones, les communautés racisées et les familles d'immigrants

En moyenne, l'insécurité alimentaire avait tendance à être plus élevée chez les familles autochtones. Les familles autochtones vivant dans les provinces et hors réserve étaient près de deux fois plus susceptibles que la population non autochtone de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (34 % par rapport à 18 %) ^{24,25}. Le taux était plus élevé chez les familles des Premières Nations vivant hors réserve (38 %) que chez les Métis (31 %). En raison de la taille limitée de l'échantillon, il a été impossible de présenter une estimation pour les Inuit. Cependant, l'insécurité alimentaire au sein de la population inuite a déjà fait l'objet d'une

étude ²⁶. Étant donné que les familles qui vivent dans les trois territoires, dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones des provinces sont exclues, les résultats ne représentent pas l'insécurité alimentaire dans l'ensemble de la population autochtone.

L'insécurité alimentaire était aussi plus élevée chez les familles racisées. Dans l'ensemble, 23 % des familles dont le principal soutien économique était une personne racisée ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 16 % des familles non racisées et non autochtones. Cependant, le taux global d'insécurité alimentaire enregistré pour la population racisée cache des écarts importants entre les différents groupes raciaux.

Chez les groupes racisés, les Noirs affichaient le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé, près de 4 personnes noires sur

10 (38 %) ayant déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Venaient ensuite les Philippins (28 %), les Asiatiques du Sud-Est (23 %), les Arabes (22 %) et les Sud-Asiatiques (19 %). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les Chinois, les Latino-Américains et la population non racisée et non autochtone.

Les familles immigrantes étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que les personnes nées au Canada. Au total, 1 famille sur 4 (26 %) dont le principal soutien économique avait immigré entre 2013 et 2022 (immigrants récents) a déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire. La proportion correspondante était de 20 % chez les immigrants établis (ayant immigré avant 2013) et de 17 % chez les personnes nées au Canada.

Section 2 Examen du lien entre le revenu et la sécurité alimentaire

On peut s'attendre à ce que l'insécurité alimentaire soit plus courante dans les familles dont les niveaux de revenu sont plus faibles, toutefois le lien entre le revenu et l'insécurité alimentaire est complexe. On ne peut présumer que toutes les personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, mais on aurait aussi tort de supposer que les personnes qui vivent au-dessus du seuil de la pauvreté sont à l'abri de cette difficulté. Dans la section suivante, on traite de ce lien entre le revenu et l'insécurité alimentaire en examinant la situation des familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté, et en faisant ressortir celles qui sont

les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et celles qui affichent un risque moins élevé.

Selon la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC), 11 % des familles vivaient sous le seuil de la pauvreté. Conformément à la MPC, une famille vit dans la pauvreté si son revenu ne lui permet pas d'acheter un panier de biens et de services précis dans sa collectivité²⁷. Dans l'ensemble, les familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté étaient plus de deux fois plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que celles vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (35 % par rapport à 16 %)²⁸. Même si le taux d'insécurité alimentaire chez les familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté était plus élevé, une plus grande proportion de familles (78 %) en situation d'insécurité alimentaire vivaient au-dessus du seuil de la pauvreté.

Parmi les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, les jeunes adultes sont les moins vulnérables à l'insécurité alimentaire

Contrairement à la tendance générale liée à l'âge en ce qui concerne l'insécurité alimentaire, les jeunes vivant sous le seuil de la pauvreté étaient moins susceptibles que les adultes d'âge moyen vivant sous le seuil de la pauvreté de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Environ 23 % des familles dont le principal soutien économique était âgé de 16 à 24 ans ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 46 % des familles dont le principal soutien économique était âgé de 35 à 44 ans. Les familles dont le principal soutien économique était âgé de 16 à 24 ans, qui représentent

environ 4 % de l'ensemble des familles, étaient majoritairement composées de personnes hors famille (près de 9 sur 10). Le niveau d'insécurité alimentaire plus faible au sein de ce groupe pourrait être attribuable au fait que les gens qui le composent ont moins d'obligations financières. De plus, ce groupe était composé à moitié d'étudiants à temps plein; même s'ils vivent seuls, certains pourraient recevoir une aide financière de leurs parents.

Effectivement, le fait d'être un étudiant (à temps plein ou à temps partiel) était lié à des niveaux plus faibles d'insécurité alimentaire chez ceux vivant en dessous du seuil de la pauvreté, les taux enregistrés étant similaires à ceux observés chez les étudiants vivant au-dessus du seuil de la pauvreté. Par exemple, 26 % des étudiants à temps plein vivant en dessous du seuil de la pauvreté se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 24 % de ceux vivant au-dessus du seuil de la pauvreté.

Les étudiants à temps plein (et les jeunes) vivant au-dessus du seuil de la pauvreté étaient en fait plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les personnes autres que des étudiants ou les adultes plus âgés vivant au-dessus du seuil de la pauvreté. Des différences sur le plan des caractéristiques pourraient expliquer en partie ce résultat. Par exemple, comparativement aux étudiants vivant en dessous du seuil de la pauvreté, les étudiants à temps plein vivant au-dessus du seuil de la pauvreté étaient plus susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants (15 % par rapport à 3 %²⁹) et plus susceptibles d'être des mères seules (7 % par rapport à 3 %), soit des caractéristiques qui sont liées à une probabilité plus élevée d'insécurité alimentaire.

Le taux d'insécurité alimentaire est le plus faible chez les personnes âgées

Dans l'ensemble, et ce parmi tous les niveaux de revenu, les personnes âgées se trouvaient dans une meilleure situation que les adultes plus jeunes. En effet, les personnes âgées vivant en dessous du seuil de la pauvreté affichaient un taux d'insécurité alimentaire de 21 %, soit un taux inférieur au taux moyen enregistré chez les personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté (35 %), mais encore légèrement supérieur à la moyenne générale (18 %). Le taux d'insécurité alimentaire observé chez les personnes âgées vivant en dessous du seuil de la pauvreté était aussi deux fois plus élevé que celui enregistré chez les personnes âgées vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (21 % par rapport à 9 %).

Les familles dirigées par une personne âgée, ainsi que les personnes âgées hors famille économique, s'en tiraient mieux, ce qui se reflète dans le taux d'insécurité alimentaire généralement inférieur observé chez les personnes âgées par rapport à celui enregistré chez les adultes plus jeunes. Par exemple, chez les personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté, le taux d'insécurité alimentaire des familles dirigées par une personne âgée et celui des personnes âgées hors famille (26 % et 20 %, respectivement) étaient deux fois moins élevés que le taux enregistré chez les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (48 %).

En fait, les mères seules formaient l'un des groupes les plus vulnérables parmi ceux qui vivaient en dessous

et au-dessus du seuil de la pauvreté, seulement huit points de pourcentage séparant les mères seules vivant en dessous (48 %) du seuil de la pauvreté de celles vivant au-dessus (40 %) du seuil de la pauvreté. Ces données contrastent avec la situation des couples non âgés ayant ou n'ayant pas d'enfants, chez qui l'écart entre ceux vivant en dessous du seuil de la pauvreté et ceux vivant au-dessus du seuil de la pauvreté était beaucoup plus important.

Au-dessus du seuil de la pauvreté, les mères seules étaient les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire, leur taux étant près de quatre fois plus élevé que celui observé chez les couples non âgés sans enfants (40 % par rapport à 11 %). À titre de comparaison, les pères seuls et les couples non âgés ayant des enfants étaient seulement deux fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (20 %) que les couples non âgés sans enfants. Les familles dirigées par une personne âgée étaient les moins susceptibles (8 %) de se trouver en situation d'insécurité alimentaire, ce qui reflète les tendances observées chez celles vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

Il est crucial d'expliquer le taux d'insécurité alimentaire continuellement plus élevé chez les mères seules. Les constats semblent indiquer qu'il est important d'examiner l'intersectionnalité de la structure de la famille monoparentale et d'autres caractéristiques. Par exemple, près des deux tiers (65 %) des familles dirigées par une mère seule n'ayant pas de diplôme d'études secondaires ont

déclaré une situation d'insécurité alimentaire (tableau 2). La proportion correspondante était deux fois moins élevée (31 %) chez les familles dirigées par une mère seule titulaire d'un grade universitaire.

Les mères seules qui n'avaient pas occupé d'emploi toute l'année étaient plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, surtout les chômeuses (71 %). Plus de la moitié (55 %) des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin et pour qui les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, 50 % de celles vivant dans des logements locatifs non subventionnés ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 18 % des propriétaires n'ayant pas d'hypothèque. Le taux était encore plus élevé chez les mères seules vivant dans des logements locatifs subventionnés (66 %).

Au total, 6 familles sur 10 (60 %) dirigées par une mère seule autochtone ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire, comparativement à un taux de 41 % enregistré chez les familles dirigées par une mère seule non autochtone. Le taux d'insécurité alimentaire était particulièrement élevé chez les familles dirigées par une mère seule noire (62 %), comparativement à celui observé chez les familles dirigées par une mère seule non racisée et non autochtone (40 %). Les familles dirigées par une mère seule faisant partie des autres groupes racisés affichaient un taux plus faible (28 %)³⁰.

Le fait d'avoir un emploi toute l'année réduit le risque d'insécurité alimentaire chez les familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté

La situation d'activité sur le marché du travail chez les familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté semblait être un facteur important. En effet, le fait d'être occupé toute l'année réduisait le risque d'insécurité alimentaire, et ce même pour les travailleurs en situation de pauvreté. En 2022, 28 % des personnes occupées toute l'année, et vivant en dessous du seuil de la pauvreté, s'étaient trouvées en situation d'insécurité alimentaire. Même si cette proportion est supérieure à celle observée chez les personnes vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (14 %), elle était beaucoup plus faible que celle enregistrée chez les personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté ayant été au chômage toute l'année (60 %) ou une partie de l'année (51 %).

Le fait d'être propriétaire était lié à une plus faible probabilité d'insécurité alimentaire, et ce, peu importe si les familles vivaient en dessous ou au-dessus du seuil de la pauvreté. Par exemple, 22 % des familles vivant sous le seuil de la pauvreté et propriétaires de leur logement sans hypothèque ont déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 37 % des locataires d'un logement non subventionné et à 62 % des familles vivant dans un logement locatif subventionné.

Près de 6 familles sur 10 vivant sous le seuil de la pauvreté et dont le principal soutien économique est une personne noire déclarent se trouver en situation d'insécurité alimentaire

Dans l'ensemble, il n'y avait aucune différence entre les familles racisées et les familles non racisées et non autochtones vivant sous le seuil de la pauvreté en termes d'insécurité alimentaire. Cependant, cette tendance générale masque des différences sous-jacentes. L'examen de chacun des groupes racisés a révélé que les Chinois (24 %) et les Sud-Asiatiques (25 %) étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que la population non racisée et non autochtone (36 %). En revanche, les personnes noires (56 %) étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire.

Même lorsqu'elles se trouvaient au-dessus du seuil de pauvreté, les familles autochtones et racisées étaient plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire

Les familles autochtones vivant au-dessus du seuil de la pauvreté et hors réserve (31 %) étaient deux fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que les familles non autochtones (15 %). Le taux était un peu plus élevé chez les familles des Premières Nations vivant hors réserve (34 %) que chez les Métis (28 %).

Les familles racisées vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (21 %) étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que leurs homologues

non racisées et non autochtones (14 %). L'examen de chacun des groupes racisés a révélé que cela n'était vrai que chez les Noirs (33 %), les Philippins (28 %), les Arabes (21 %) et les Sud-Asiatiques (19 %). Fait intéressant, comme il a été mentionné plus tôt, les Sud-Asiatiques vivant en dessous du seuil de la pauvreté étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que leurs homologues non racisés et non autochtones. De plus, les familles immigrantes vivant au-dessus du seuil de la pauvreté étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire.

Des tendances en termes de vulnérabilité vis-à-vis la sécurité alimentaire sont également constatées au sein de tous les quintiles de revenu

Une autre façon d'examiner le lien entre le revenu et l'insécurité alimentaire consiste à comparer les familles en fonction des quintiles de revenu. Comme l'on s'y attendait, il existe un fort lien entre le revenu et l'insécurité alimentaire. Les familles qui faisaient partie du quintile inférieur du revenu familial ajusté³¹ étaient plus de quatre fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que celles se situant dans le quintile supérieur (30 % par rapport à 7 %) (tableau 3). Les proportions correspondantes observées chez les familles qui se trouvaient dans les deuxième, troisième et quatrième quintiles, s'établissaient à 23 %, 17 % et à 12 %, respectivement.

Certaines caractéristiques familiales étaient associées à une probabilité plus élevée ou plus faible d'insécurité alimentaire, et certaines d'entre elles se retrouvent au sein de tous

les quintiles de revenu. Sans surprise, les tendances correspondent à celles observées chez les familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté.

Dans tous les quintiles de revenu, les taux d'insécurité alimentaire étaient les plus faibles chez les personnes âgées, les travailleurs autonomes, les personnes occupées toute l'année et les propriétaires (particulièrement ceux n'ayant pas d'hypothèque), et les plus élevés chez les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, les familles autochtones et les familles racisées.

Les groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire demeurent les mêmes, même après avoir tenu compte de l'interaction entre plusieurs facteurs socioéconomiques

L'analyse précédente portait sur les liens descriptifs. Puisqu'on s'attend à une corrélation entre les diverses caractéristiques familiales, des régressions logistiques ont été estimées afin de calculer les probabilités prédites de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Il a été impossible d'inclure toutes les caractéristiques dans le même modèle, étant donné que certaines d'entre elles étaient parfaitement colinéaires. Par exemple, la catégorie du groupe d'âge des personnes de « 65 ans et plus » et les catégories de types

de familles économiques que sont les « familles dirigées par une personne âgée/personnes âgées hors famille économique » étaient parfaitement colinéaires. Les résultats d'un modèle dont les caractéristiques sont le sexe, le niveau de scolarité, le type de famille, la catégorie de travailleur, le groupe racisé, la principale source de revenu, le mode d'occupation (propriétaire ou locataire), le quintile de revenu, la région métropolitaine de recensement et la province sont présentés dans le tableau A1.

La plupart des conclusions tirées des statistiques descriptives demeuraient semblables, bien que l'ampleur des différences variait. Par exemple, après avoir tenu compte de diverses caractéristiques, les familles dont le principal soutien économique était une femme étaient toujours plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que les familles dont le principal soutien économique était un homme. Cependant, l'écart était plus faible – avec une probabilité prédite de 0,19 pour les familles dirigées par une femme par rapport à 0,17 pour celles dirigées par un homme. De même, la différence entre les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin et les autres types de familles s'expliquait en partie par les caractéristiques familiales, mais les premières étaient toujours plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, les familles dont le principal soutien économique était une personne noire ou d'origine philippine demeuraient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que les familles dont le principal soutien économique était une personne non racisée et non autochtone, mais l'écart était plus mince.

Certains des résultats fondés sur des statistiques descriptives ont changé à la suite de la prise en compte des diverses caractéristiques. Par exemple, il n'y avait plus aucune différence statistiquement significative entre les familles non racisées et non autochtones et les familles sud-asiatiques, asiatiques du Sud-Est et arabes.

Si l'on examine les familles vivant sous le seuil de la pauvreté, après avoir pris en compte diverses caractéristiques, on constate que les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin ne faisaient plus partie des familles les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire.

Chez les familles vivant au-dessus du seuil de la pauvreté, les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin n'étaient pas plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. En outre, les différences entre les familles non racisées et non autochtones et les familles sud-asiatiques et arabes s'expliquaient par les covariables.

Encadré 2 Insécurité alimentaire et familles dont le principal soutien économique est une personne ayant une incapacité

Les familles dont le principal soutien économique est une personne ayant une incapacité sont plus susceptibles de déclarer être en situation d'insécurité alimentaire

Les familles dont le principal soutien économique était une personne ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer être en situation d'insécurité alimentaire (30 % par rapport à 18 % pour l'ensemble des familles canadiennes), la proportion étant plus élevée lorsque l'incapacité était plus grave ou lorsque la personne avait un plus grand nombre d'incapacités (tableau 4).

Près du quart (23 %) des familles dont le principal soutien économique était une personne ayant une incapacité légère ont déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire. La proportion était de 32 % chez les familles dont le principal soutien économique avait une incapacité modérée, de 38 % chez celles dont le principal soutien économique avait une incapacité grave et de 39 % chez celles dont le principal soutien économique avait une incapacité très grave.

En outre, le nombre d'incapacités augmentait la probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Au total, 1 famille sur 4 (23 %) a déclaré une situation d'insécurité alimentaire lorsque le principal soutien économique avait une seule incapacité, une proportion qui augmentait pour s'établir à 28 % chez celles dont le principal soutien économique avait deux incapacités et à 42 % chez celles dont le principal soutien économique avait quatre incapacités et plus.

Au total, 6 mères seules sur 10 ayant une incapacité se trouvent en situation d'insécurité alimentaire

L'examen des groupes d'âge a révélé que les jeunes étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. En effet, près de la moitié (49 %) des familles dont le principal soutien économique était âgé de 16 à 24 ans ont déclaré une telle situation. En revanche, les familles dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Le fait que les personnes de 65 ans et plus soient plus susceptibles d'avoir une incapacité liée à l'âge que d'avoir eu une incapacité plus tôt au cours de leur vie pourrait expliquer cette situation. Les personnes âgées ayant une incapacité ont peut-être été employées pendant leurs années d'activité, ce qui leur aurait permis de se constituer de solides assises financières.

À l'instar de la tendance générale, les familles dont le principal soutien économique était une femme ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que les familles dont le principal soutien économique était un homme ayant une incapacité (32 % par rapport à 27 %). En outre, plus de 6 mères seules sur 10 (62 %) ayant une incapacité ont déclaré être en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à un taux de 45 % enregistré chez les pères seuls. La proportion correspondante était de 30 % chez les couples non âgés ayant des enfants, et de 23 % chez ceux n'ayant pas d'enfants.

L'emploi est un facteur de protection contre l'insécurité alimentaire chez les personnes ayant une incapacité

Les familles dont le principal soutien économique était occupé toute l'année étaient considérablement moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Par exemple, leur taux d'insécurité alimentaire (24 %) représentait près du tiers de celui enregistré chez les familles dont le principal soutien économique était au chômage toute l'année.

Plus de la moitié (54 %) des familles vivant dans un logement locatif subventionné se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. La proportion correspondante était de 41 % chez les familles vivant dans un logement locatif non subventionné, et beaucoup plus faible chez les propriétaires ayant une hypothèque (26 %) et chez ceux n'ayant pas d'hypothèque (14 %).

Les niveaux de revenu ont une grande incidence sur l'insécurité alimentaire. Les familles dont le principal soutien économique était une personne ayant une incapacité étaient plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté (16 % par rapport à 11 % pour l'ensemble des familles canadiennes). En outre, elles étaient plus susceptibles de se trouver dans le quintile inférieur de la répartition des revenus : 29 % d'entre elles se trouvaient dans le quintile de revenu inférieur et seulement 14 % se situaient dans le quintile supérieur. Les familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté étaient plus de deux fois plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que celles vivant au-dessus du seuil de la pauvreté (52 % par rapport à 25 %). De plus, les familles se trouvant dans le quintile de revenu inférieur (44 %) étaient quatre fois plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que celles se situant dans le quintile supérieur (11 %).

Les personnes racisées ayant une incapacité se trouvent plus souvent en situation d'insécurité alimentaire

Les familles dont le principal soutien économique était une personne racisée (36 %) ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire que celles dont le principal soutien économique était une personne non racisée et non autochtone (27 %). L'examen de groupes racisés précis a révélé que les personnes noires étaient les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, plus de la moitié d'entre elles (55 %) ayant déclaré une telle situation.

Les familles dont le principal soutien économique était une personne autochtone vivant hors réserve affichaient un taux d'insécurité alimentaire plus élevé que celles dont le principal soutien économique était une personne non autochtone (52 % par rapport à 29 %). Le taux était encore plus élevé chez les familles des Premières Nations vivant hors réserve (55 %).

Section 3 Le rôle de la valeur nette des actifs par rapport à l'insécurité alimentaire

La littérature existante semble indiquer que l'insécurité alimentaire résulte d'une interaction des ressources (incluant les actifs), des dépenses et des dettes du ménage³². L'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) permet de recueillir des renseignements sur le statut de propriétaire, ayant ou non une hypothèque à payer, lequel peut servir d'indicateur de dettes et d'actifs. Cette mesure a d'ailleurs été utilisée dans le cadre de la précédente analyse.

Cependant, le fait d'être propriétaire ne peut à lui seul broser un portrait complet de la situation financière d'une famille. L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) ne permet pas de recueillir de renseignements sur l'insécurité alimentaire, mais celle-ci permet de recueillir des données détaillées sur les dettes, les actifs et la valeur nette, lesquelles peuvent être utilisées afin d'établir le profil de la situation financière des groupes les plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (à la lumière des conclusions de l'ECR)³³.

Quatre indicateurs du bien-être financiers sont utilisés : i) la proportion des familles ayant une dette de consommation; ii) le niveau médian de la dette de consommation chez les familles ayant une dette de consommation; iii) le niveau médian de la valeur nette (la valeur générale des actifs détenus par la famille, moins l'ensemble de ses dettes); et iv) la proportion des familles ayant une valeur nette nulle ou négative. Les niveaux élevés de dettes de consommation sont considérés comme menant à un

niveau de bien-être financier plus bas, étant donné qu'ils ne sont pas nécessairement garantis par un actif, comme c'est le cas pour les prêts hypothécaires. Un faible niveau de valeur nette ou encore une valeur nette nulle ou négative constitueraient toutefois des indicateurs encore plus révélateurs d'une situation financière précaire.

L'équité du logement et la valeur nette sont intrinsèquement liées, ce qui signifie que les propriétaires ont une valeur nette plus élevée

Le fait d'être propriétaire, qui est associé à un taux plus faible d'insécurité alimentaire, est lié à un niveau plus élevé de valeur nette. Les propriétaires qui n'ont pas d'hypothèque ont tendance à avoir une plus grande équité du logement disponible, ce qui signifie qu'ils pourraient puiser à même cette valeur en cas de besoin. Dans l'ensemble, ces propriétaires avaient une valeur nette moyenne de 965 000 \$ (tableau 5). À titre de comparaison, les propriétaires ayant une hypothèque, bien que l'équité de leur logement soit peut-être moins élevée, avaient tout de même une valeur nette considérable de 497 500 \$. En fait, cela se traduisait par une valeur nette environ 20 fois plus élevée que la valeur nette des locataires (24 700 \$). En outre, presque aucun propriétaire n'avait une valeur nette nulle ou négative, comparativement à 14 % des locataires.

Néanmoins, il est important de situer dans son contexte le pouvoir de l'équité du logement en tant que facteur de richesse, qui, dans le marché actuel, est peut-être moins atteignable chez les jeunes propriétaires et chez les premiers

acheteurs. Les hausses récentes du prix des logements, ainsi que l'augmentation des taux d'intérêt qui affectent à la fois les versements hypothécaires (au renouvellement d'un taux fixe ou à un taux variable) et les marges de crédit hypothécaire, signifient que certains propriétaires ont moins de revenu disponible qu'avant, et qu'ils ont moins d'incitatifs à utiliser le crédit hypothécaire.

Comme le montrent les données du [Recensement de 2021](#), le fait d'être propriétaire est lié à l'âge. En effet, les trois quarts des personnes âgées (75 %) étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 36 % des personnes de 25 à 29 ans et à 52 % de celles de 30 à 34 ans. La valeur nette médiane des familles dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus était de 543 200 \$, soit le double de la valeur nette des familles dont le principal soutien économique était âgé de 35 à 44 ans (234 400 \$), ce qui reflète cette tendance relative au fait d'être propriétaire (et à possiblement la présence d'une hypothèque). Par ailleurs, les groupes d'âge plus vieux affichaient des proportions plus faibles de valeur nette nulle ou négative.

Il existe un écart considérable entre la valeur nette des pensionnés et des familles qui reçoivent des transferts gouvernementaux

Les pensionnés d'un régime de retraite privé avaient l'une des valeurs nettes les plus élevées de tous les groupes. Affichant une valeur nette moyenne de 1 089 800 \$, ces pensionnés avaient une valeur nette 1,6 fois plus élevée que celle des travailleurs autonomes (672 400 \$), près de 3,8 fois plus

élevée que celle des employés rémunérés (288 900 \$) et 10 fois plus élevée que celle des personnes dont les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu (109 700 \$). Cette tendance à la baisse de la valeur nette reflète celle à la hausse en matière d'insécurité alimentaire.

Les personnes qui dépendaient d'un revenu de placements, comme l'intérêt, les dividendes et les gains en capital, affichaient la valeur nette globale la plus élevée, celle-ci s'établissant à 1 297 700 \$. En outre, comme les pensionnés d'un régime de retraite privé (0,1 %), ces personnes étaient moins susceptibles d'avoir une valeur nette nulle ou négative (2 %). En comparaison, 8 % des personnes dont les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu avaient une valeur nette nulle ou négative.

Une plus faible valeur nette est plus courante chez les mères seules et les personnes hors famille

Les familles dont le principal soutien économique est une femme sont plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. La valeur nette médiane des familles dont le principal soutien économique était une femme s'établissait à 278 000 \$, une valeur 28 % moins élevée que la valeur nette des familles dont le principal soutien économique était un homme (384 900 \$). De plus, 7 % des familles dont le principal soutien économique était une femme avaient une valeur nette nulle ou négative, comparativement à 5 % des familles dont le principal soutien économique était un homme. Un

plus faible niveau de valeur nette et une probabilité plus élevée d'avoir une valeur nette nulle ou négative sont des facteurs de vulnérabilité sur le plan financier, ce qui peut être associé à une plus grande probabilité d'insécurité alimentaire.

Dans certains cas, les femmes qui sont le principal soutien économique de la famille peuvent aussi être des mères seules, un groupe susceptible d'afficher des taux plus élevés d'insécurité alimentaire. La valeur nette des mères seules (64 500 \$) était, cependant, beaucoup plus faible que la valeur nette globale des familles dont le principal soutien économique était une femme (278 000 \$) et considérablement inférieure à celle des couples non âgés ayant des enfants (435 700 \$). En outre, les mères seules étaient les plus susceptibles d'avoir une valeur nette nulle ou négative, 16 % d'entre elles se trouvant dans cette situation.

L'examen de l'état matrimonial a révélé que les personnes séparées, divorcées et célibataires (jamais mariées) étaient les plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire. La valeur nette des personnes divorcées (116 300 \$) et des personnes célibataires (54 200 \$) était relativement plus faible, et la proportion des personnes ayant une valeur nette nulle ou négative était relativement plus élevée au sein de ces groupes. Cela n'était toutefois pas le cas chez les personnes séparées. En effet, celles-ci avaient une valeur nette relativement élevée (418 200 \$), et une faible proportion d'entre elles avaient une valeur nette nulle ou négative (1 %).

La valeur nette est plus faible chez les familles autochtones et les immigrants récents

La valeur nette des familles autochtones vivant hors réserve (102 000 \$), particulièrement celle des familles des Premières Nations vivant hors réserve (56 000 \$), était inférieure à celle des familles non autochtones (341 000 \$). La valeur nette des familles métisses s'établissait quant à elle à 168 000 \$. Les familles autochtones étaient également plus susceptibles d'avoir une valeur nette nulle ou négative.

Enfin, les immigrants récents (arrivés entre 2010 et 2019) avaient une valeur nette considérablement plus faible, et une plus grande proportion d'entre eux avaient une valeur nette nulle ou négative, comparativement aux personnes nées au Canada.

La valeur nette varie considérablement parmi les personnes vivant au-dessus du seuil de faible revenu

Même s'ils vivent au-dessus du seuil de la pauvreté, certains types de familles étaient plus susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire. Il s'agissait, entre autres, des familles dont le principal soutien économique était une femme, les personnes plus jeunes, les personnes moins scolarisées, les immigrants récents ou les Autochtones. Toutes ces caractéristiques étaient aussi associées à une situation de plus grande vulnérabilité sur le plan financier, en raison d'une plus faible valeur nette ou d'une probabilité plus élevée d'avoir une valeur nette nulle ou négative.

Chez les familles vivant au-dessus du seuil de faible revenu³⁴, celles qui habitaient dans un logement locatif avaient une valeur nette beaucoup moins élevée et une probabilité beaucoup plus grande d'avoir une valeur nette nulle ou négative (tableau 6). Leur valeur nette s'établissait à 41 700 \$, comparativement à 499 400 \$ chez les propriétaires ayant une hypothèque et à 1 009 300 \$ chez les propriétaires n'ayant pas d'hypothèque.

La valeur nette des familles pour qui les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu était près de deux fois moins élevée que celle enregistrée chez les familles pour qui les traitements et salaires constituaient la principale source de revenu, et était considérablement inférieure à celle observée chez les personnes dont la principale source de revenu était le revenu de placements, la pension d'un régime de retraite privé et le revenu d'un travail autonome. La valeur nette des employés rémunérés s'établissait quant à elle à moins de la moitié de celle des travailleurs autonomes.

Les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, et vivant au-dessus du seuil de la pauvreté, étaient au moins deux fois plus susceptibles que les autres types de familles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire. Leur valeur nette (104 200 \$) était la plus faible parmi tous les types de familles – elle représentait moins du quart de celle de tous les types de familles, à l'exception des personnes non âgées hors famille économique. Ces familles étaient aussi les plus susceptibles d'avoir une valeur nette nulle ou négative.

Les familles autochtones vivant au-dessus du seuil de faible revenu et hors réserve avaient une valeur nette de 153 400 \$, tandis que les familles non autochtones avaient une valeur nette de 427 500 \$. La valeur nette des familles des Premières Nations vivant hors réserve était encore plus faible, se chiffrant à 89 800 \$. Elle s'établissait à 225 700 \$ chez les familles Métis. Les familles autochtones étaient aussi plus susceptibles d'avoir une valeur nette nulle ou négative.

Comparativement aux personnes nées au Canada et aux immigrants établis, les immigrants récents avaient une plus faible valeur nette, et le dixième d'entre eux avaient une valeur nette nulle ou négative.

Conclusion

L'insécurité alimentaire, qui se définit comme le fait de ne pas avoir accès à suffisamment de nourriture ou à des aliments de bonne qualité pour répondre à ses besoins primaires, est préoccupante, celle-ci ayant été associée à divers problèmes de santé chroniques. Dans la présente étude, les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2021 ont été utilisées pour examiner les caractéristiques des familles ayant déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Les données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2019 ont également été utilisées afin d'analyser le bien-être financier des familles étant plus susceptibles de se trouver dans une telle situation.

En 2022, 18 % des familles canadiennes ont déclaré s'être trouvées en situation d'insécurité alimentaire dans une certaine mesure au cours des 12 mois précédents. Il s'agissait d'une hausse par rapport à 2021 (16 %) et à 2020 (17 %). En 2022, 35 %

des familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté ont déclaré se trouver en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 16 % de celles vivant au-dessus du seuil de la pauvreté, bien que la majorité des familles (78 %) qui se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire vivaient au-dessus du seuil de la pauvreté. Parmi les quintiles de revenu, 30 % des familles faisant partie du quintile inférieur se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, comparativement à 7 % des familles se situant dans le quintile supérieur.

Dans l'ensemble, les familles dont le principal soutien économique était une femme étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que celles dont le principal soutien économique était un homme. De plus, les familles dont le principal soutien économique était âgé de 55 ans et plus étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire que les familles dont le principal soutien économique était plus jeune. Le fait d'avoir un niveau de scolarité plus élevé et le fait d'être employé étaient tous deux liés à un taux d'insécurité alimentaire moins élevé.

Certains types de familles et certaines caractéristiques familiales étaient associés à un niveau plus élevé d'insécurité alimentaire, en général, et ce peu importe le niveau de revenu (en dessous ou au-dessus du seuil de la pauvreté et dans tous les quintiles de revenu). Il s'agissait notamment des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, des familles vivant dans un logement locatif, des familles dont le principal soutien économique était une personne autochtone ou noire, ainsi que

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

des familles pour qui les transferts gouvernementaux constituaient la principale source de revenu.

Les familles qui étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire étaient aussi plus susceptibles de se trouver dans une situation financière précaire. Par exemple, en 2019, comparativement à une valeur nette de 329 900 \$ enregistrée pour l'ensemble des familles canadiennes, la valeur nette des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (64 500 \$), des locataires

(24 700 \$), des familles dont le principal soutien économique était une personne autochtone (102 000 \$) et de celles pour qui les transferts gouvernementaux étaient la principale source de revenu (109 700 \$) était considérablement plus faible.

Il convient de noter que l'étude comporte un certain nombre de limites. Tout d'abord, il n'a pas été possible d'établir un lien direct entre l'insécurité alimentaire, les dettes, les actifs et la valeur nette, car l'Enquête sur la sécurité financière ne permet pas de recueillir de

renseignements sur l'insécurité alimentaire. Ensuite, l'exclusion des familles vivant dans les trois territoires, dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones à l'intérieur des provinces est une autre limite de l'étude³⁵. Ceci donnera probablement lieu à une sous-estimation de l'insécurité alimentaire au sein de la population autochtone.

Sharanjit Uppal est économiste principal au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales de Statistique Canada

Sources de données, méthodes et définitions

Les données utilisées dans la présente étude proviennent de deux sources : l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2021 et l'Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2019. Les personnes vivant dans les territoires, dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones à l'intérieur des provinces, la population vivant en établissement et les ménages vivant dans des régions extrêmement éloignées sont exclus.

Le principal objectif de l'ECR consiste à fournir des renseignements sur le revenu et les sources de revenu des Canadiennes et Canadiens, de même que sur leurs caractéristiques personnelles et celles de leur ménage. Les données recueillies dans le cadre de l'ECR sont combinées avec les données de l'Enquête sur la population active ainsi qu'avec des données fiscales.

L'ESF a pour objet de recueillir des renseignements sur les actifs, les dettes, l'emploi, le revenu et la scolarité auprès d'un échantillon de ménages canadiens. Elle permet de dresser un portrait complet de la santé financière de la population canadienne. Dans le cadre de l'enquête, des renseignements sont recueillis sur la valeur des principaux actifs financiers et non financiers des répondants, ainsi que sur les sommes dues sur des prêts hypothécaires, des prêts automobiles, des cartes de crédit, des prêts étudiants et d'autres dettes.

L'ECR permet de recueillir des données sur l'insécurité alimentaire au moyen du module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages. Ce dernier contient 18 questions conçues pour mesurer l'insécurité alimentaire découlant de ressources financières limitées. Les questions portent sur l'expérience du ménage au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. L'enquête a été menée du 16 janvier au 5 juillet 2022.

À la lumière de l'expérience d'un ménage, l'insécurité alimentaire était divisée en trois catégories : *l'insécurité alimentaire marginale*, c'est-à-dire avoir peur de manquer de nourriture ou avoir un choix d'aliments restreint en raison d'un manque d'argent pour acheter de la nourriture; *l'insécurité alimentaire modérée*, c'est-à-dire le fait de compromettre la qualité des aliments ou leur quantité en raison d'un manque d'argent pour acheter de la nourriture; et *l'insécurité alimentaire grave*, c'est-à-dire sauter des repas, réduire sa consommation d'aliments et, dans les cas les plus extrêmes, ne pas manger pendant une ou plusieurs journées. Dans cette étude, l'insécurité alimentaire regroupe les trois catégories (l'insécurité alimentaire marginale, modérée et grave).

Le seuil de pauvreté repose sur la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation (MPC). La MPC établit des seuils de la pauvreté qui reposent sur le coût d'un panier

de biens et de services (alimentation, habillement, logement, transport et autres) correspondant à un niveau de vie de base modeste pour les personnes hors famille et les familles. Une famille dont le revenu disponible est inférieur au seuil de la pauvreté selon sa taille et sa région vivrait dans la pauvreté (Heisz, 2019).

Les quintiles de revenu ont été calculés au moyen du revenu d'une famille économique après impôt et de la taille de la famille économique. Les niveaux de revenu ont été rajustés en divisant le revenu de la famille économique par la racine carrée de la taille de la famille économique.

L'unité d'analyse correspond aux familles canadiennes. Les familles canadiennes comprennent les *familles économiques* et les personnes hors famille. Une famille économique désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil.

Il a été convenu d'utiliser les familles plutôt que les ménages en tant qu'unité d'analyse pour produire des estimations de l'insécurité alimentaire à partir des données de l'ECR pour deux raisons : i) l'étude porte sur les familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté, et la mesure de la pauvreté établie en fonction de la MPC est fondée sur le revenu familial plutôt que sur le revenu du ménage pour définir le seuil de pauvreté; et ii) l'unité d'analyse de l'ESF est la famille. Étant donné que l'insécurité alimentaire est une mesure du ménage, les résultats doivent être interprétés comme suit : « les familles économiques et les personnes hors famille économique vivant dans des ménages qui se sont trouvés en situation d'insécurité alimentaire ».

Les caractéristiques familiales comme le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le statut d'étudiant, le statut d'immigrant, le groupe racisé, l'identité autochtone, la situation d'activité sur le marché du travail et la catégorie de travailleur renvoient aux caractéristiques du principal soutien économique.

La valeur nette d'une famille correspond à la différence entre le total de ses actifs et le total de ses dettes. Le total des actifs désigne le total des actifs de la famille et comprend les biens immobiliers (résidence principale et tous les autres biens immobiliers), les régimes de retraite d'employeurs (valeur fondée sur la cessation), ainsi que tous les autres actifs. La dette totale désigne la dette totale de la famille et comprend la dette hypothécaire sur la résidence principale et tous les autres biens immobiliers (au Canada et à l'étranger), ainsi que la dette de consommation.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 1

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2021

Caractéristiques	Ensemble des familles	Seuil de pauvreté		Sexe du principal soutien économique	
		En dessous	Au-dessus	Hommes	Femmes
pourcentage					
Ensemble des familles	17,9	35,3	15,7	15,9	20,5
Sexe					
Hommes (réf.)	15,9	35,1	14,0
Femmes	20,5*	35,4	18,1*
Groupe d'âge					
16 à 24 ans	22,1	23,2*	21,3	20,2	24,0
25 à 34 ans	21,9	34,3*	20,2	18,8	26,3
35 à 44 ans (réf.)	22,8	45,7	20,7	19,6	27,4
45 à 54 ans	20,2*	43,8	17,6*	18,9	21,9*
55 à 64 ans	16,9*	45,6	12,9*	14,6*	20,3*
65 ans et plus	10,2*	21,2*	9,3*	9,1*	11,6*
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	22,1	42,1	17,7	21,0	23,8
Diplôme d'études secondaires	21,6	36,9	18,8	19,9	23,9
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	19,3*	38,4	17,2	15,8*	24,1
Grade universitaire	12,6*	24,6*	11,6*	11,4*	14,1*
Type de famille économique					
Couple non âgé sans enfants (réf.)	11,9	29,0	11,1	11,2	13,2
Couple non âgé avec enfants	20,4*	40,7	19,5*	18,1*	24,5*
Mère seule	41,4*	48,2*	39,9*	...	41,4*
Père seul	24,4*	F	20,4*	24,4*	...
Autres familles non âgées	17,9*	37,2	17,1*	16,1*	20,3*
Personne non âgée hors famille économique	24,0*	38,0	19,1*	22,7*	25,6*
Familles âgées	8,3*	25,5	7,7*	7,2*	11,0
Personne âgée hors famille économique	12,3	20,2	11,1	13,1	11,8
Taille de la famille économique					
Une personne	20,2*	34,5*	16,2*	20,5	19,9*
Deux personnes	12,7*	33,7*	11,5*	10,3*	16,6*
Trois personnes	18,0*	40,6	16,8*	14,9*	22,4*
Quatre personnes	18,6*	37,7	17,7*	15,8*	23,2*
Cinq personnes et plus (réf.)	24,2	52,6	23,4	20,1	30,9
État matrimonial					
Marié(e) (réf.)	14,3	30,6	13,6	12,7	17,6
Vivant en union libre	15,3	42,4	14,2	14,3*	17,1
Séparé(e)	27,5*	42,8*	24,5*	22,2*	31,9*
Divorcé(e)	22,3*	38,2	18,9*	19,5	24,1*
Veuf(ve)	12,0*	27,0	10,4*	11,3	12,3*
Célibataire (jamais marié(e))	23,1*	35,6	19,5*	21,5*	25,1*
Situation d'activité annuelle pendant l'année de référence					
Occupé(e) toute l'année (réf.)	14,7	28,1	14,3	13,6	16,6
Au chômage toute l'année	45,3*	60,0*	30,7*	45,3*	45,4*
Inactif(ve) toute l'année	26,1*	42,6*	17,8*	23,8*	28,4*
Occupé(e) une partie de l'année et au chômage une partie de l'année	29,6*	40,5*	27,8*	26,3*	34,5*
Occupé(e) une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	19,4*	26,9	18,3*	16,5*	23,2*
Au chômage une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	40,7*	51,0*	32,1*	27,2*	52,7*
Occupé(e), au chômage et inactif(ve) au cours de l'année	34,7*	27,1	37,2*	29,5*	41,0*
Catégorie de travailleur pendant l'année de référence					
Employé(e) (réf.)	18,4	29,3	17,7	16,5	21,0
Travailleur(euse) autonome	12,8*	28,4	10,0*	11,1*	16,4*
Employé(e) et travailleur(euse) autonome	18,3	34,1	16,1	16,6	20,7
N'a pas travaillé	18,3	39,9	12,5	16,3	20,4

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 1

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2021

Caractéristiques	Ensemble des familles	Seuil de pauvreté		Sexe du principal soutien économique	
		En dessous	Au-dessus	Hommes	Femmes
		pourcentage			
Statut d'étudiant pendant l'année de référence					
Étudiant(e) à temps plein (réf.)	25,0	25,9	24,2	19,8	28,8
Étudiant(e) à temps partiel	24,4	28,6	24,0	19,5	27,9*
Pas un(e) étudiant(e)	17,4*	37,7*	15,2*	15,7	19,7
Identité autochtone					
Autochtone	34,2*	48,1*	30,6*	29,6*	39,7*
Membre des Premières Nations vivant hors réserve	37,5*	49,1*	34,0*	34,6*	40,1*
Métis	31,2*	43,6	28,4*	25,4*	39,4*
Inuit(e)	F	F	F	F	F
Non-Autochtone (réf.)	17,5	34,7	15,3	15,6	20,0
Groupe racisé					
Tous les groupes racisés	22,7*	32,4	21,0*	20,4*	25,5*
Sud-Asiatique	19,3*	24,6*	18,5*	15,5	25,5*
Chinois(e)	17,3	23,9*	15,8	16,4	18,2
Noir(e)	37,6*	56,4*	33,2*	35,2*	40,1*
Philippin(e)	27,5*	F	28,4*	26,9*	28,1*
Arabe	21,9*	F	20,6*	21,6*	22,4
Latino-Américain(e)	19,0	F	16,2	19,0	19,0
Asiatique du Sud-Est	23,3*	F	17,7	21,7*	24,9
Autre groupe racisé	19,1	21,7*	18,4*	15,1	23,9
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	15,9	35,7	13,7	14,1	18,2
Statut d'immigrant					
Personne ayant immigré entre 2013 et 2022	25,6*	29,0	25,0*	20,3*	32,4*
Personne ayant immigré avant 2013	20,0*	35,8	18,1*	18,0*	22,5*
Personne née au Canada (réf.)	16,7	38,2	14,2	15,0	18,9
Principale source de revenu					
Traitements et salaires (réf.)	16,5	26,4	16,0	15,2	18,4
Revenu provenant d'un travail autonome	11,6	16,3	10,5*	9,8*	14,5
Transferts gouvernementaux	28,8*	43,3*	22,9*	26,3*	31,0*
Revenu de placements	4,9*	F	4,3*	4,7*	F*
Pensions de retraite privées	4,8*	F	4,6*	4,5*	5,0*
Autre revenu	17,6	19,5	16,5	11,2	23,2
Mode d'occupation du logement					
Propriétaire sans hypothèque (réf.)	8,7	21,7	7,9	7,7	10,1
Propriétaire avec hypothèque	16,1*	27,1	15,4*	15,0*	17,8*
Locataire d'un logement non subventionné	25,5*	37,3*	22,6*	23,1*	28,2*
Locataire d'un logement subventionné	42,3*	61,9*	33,6*	40,4*	43,8*
Centre de population/région rurale					
Centre de population (réf.)	18,5	35,7	16,2	16,4	21,3
Région rurale	14,6*	31,6	13,1*	13,7	16,1
Région métropolitaine de recensement					
Montréal	15,8*	33,3	14,0*	13,7*	18,6*
Ottawa–Gatineau	14,4*	23,6	13,4*	12,7*	16,7*
Toronto (réf.)	20,2	34,6	17,8	17,6	23,3
Winnipeg	18,7	30,8	16,8	16,3	21,6
Calgary	19,5	33,6	17,5	18,9	20,3
Edmonton	20,7	27,3	19,8	20,3	21,2
Vancouver	15,9*	32,4	13,2*	13,6*	18,8
Autre région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	18,4	38,6	16,0	16,4	21,1

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 1

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2021

Caractéristiques	Ensemble des familles	Seuil de pauvreté		Sexe du principal soutien économique	
		En dessous	Au-dessus	Hommes	Femmes
		pourcentage			
Province					
Terre-Neuve-et-Labrador	22,6*	50,1*	19,2*	19,7	26,7*
Île-du-Prince-Édouard	21,2	23,6*	20,9*	18,5	24,3
Nouvelle-Écosse	21,1*	35,9	18,8*	17,7	25,3*
Nouveau-Brunswick	21,8*	37,5	20,0*	20,1*	24,0
Québec	14,1*	32,9	12,3*	12,2*	16,6*
Ontario (réf.)	18,7	36,2	16,4	16,8	21,2
Manitoba	18,8	32,5	16,9	16,9	21,4
Saskatchewan	19,7	37,0	17,2	17,6	22,8
Alberta	21,7*	36,2	19,6*	20,8*	23,0
Colombie-Britannique	16,9	33,9	14,3*	13,9*	20,8

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

Tableau 2

Proportion de familles monoparentales, dont le parent est de sexe féminin, qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon certaines caractéristiques, 2021

	Pourcentage
Ensemble des familles	41,4
Groupe d'âge	
16 à 24 ans	F
25 à 34 ans	50,6
35 à 44 ans (réf.)	40,5
45 à 54 ans	37,7
55 à 64 ans	F
65 ans et plus	...
Plus haut niveau de scolarité atteint	
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	65,4
Diplôme d'études secondaires	43,5*
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	42,1*
Grade universitaire	30,8*
Taille de la famille économique	
Une personne	...
Deux personnes	36,9
Trois personnes	43,4
Quatre personnes	40,2
Cinq personnes et plus (réf.)	51,9
État matrimonial	
Marié(e) (réf.)	37,9
Vivant en union libre	F
Séparé(e)	40,9
Divorcé(e)	35,1
Veuf(ve)	F
Célibataire (jamais marié[e])	46,0

Tableau 2

Proportion de familles monoparentales, dont le parent est de sexe féminin, qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon certaines caractéristiques, 2021

	Pourcentage
Situation d'activité annuelle pendant l'année de référence	
Occupé(e) toute l'année (réf.)	33,4
Au chômage toute l'année	70,5*
Inactif(ve) toute l'année	56,5*
Occupé(e) une partie de l'année et au chômage une partie de l'année	52,5*
Occupé(e) une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	37,3
Au chômage une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	F
Occupé(e), au chômage et inactif(ve) au cours de l'année	55,5*
Catégorie de travailleur pendant l'année de référence	
Employé(e) (réf.)	39,6
Travailleur(euse) autonome	18,9
Employé(e) et travailleur(euse) autonome	F
N'a pas travaillé	57,4
Statut d'étudiant pendant l'année de référence	
Étudiant(e) à temps plein (réf.)	57,1
Étudiant(e) à temps partiel	F
Pas un(e) étudiant(e)	40,3
Identité autochtone	
Autochtone vivant hors réserve	60,1*
Non-Autochtone (réf.)	40,6
Groupe racisé	
Personne noire	62,4*
Personne faisant partie d'un autre groupe racisé	27,8*
Personne non racisée et non autochtone (réf.)	40,3
Statut d'immigrant	
Personne ayant immigré entre 2013 et 2022	46,3
Personne ayant immigré avant 2013	40,2
Personne née au Canada (réf.)	41,4
Principale source de revenu	
Traitements et salaires (réf.)	34,6
Revenu provenant d'un travail autonome	F
Transferts gouvernementaux	54,9*
Revenu de placements	F
Pensions de retraite privées	F
Autre revenu	F
Mode d'occupation du logement	
Propriétaire sans hypothèque (réf.)	17,7
Propriétaire avec hypothèque	29,8*
Locataire d'un logement non subventionné	49,9*
Locataire d'un logement subventionné	66,0*

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 3
Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon le quintile de revenu familial ajusté, 2021

Caractéristiques	Quintile de revenu familial rajusté				
	Inférieur	Deuxième	Troisième	Quatrième	Supérieur
	pourcentage				
Ensemble des familles	30,4	23,3	17,4	11,7	6,6
Sexe					
Hommes (réf.)	28,8	21,3	16,4	11,4	6,6
Femmes	31,8	25,5*	18,8	12,1	6,6
Groupe d'âge					
16 à 24 ans	24,5*	24,9*	17,0*	F	F
25 à 34 ans	34,9*	30,7	22,2	12,4	10,1*
35 à 44 ans (réf.)	44,5	35,1	25,3	14,3	6,4
45 à 54 ans	43,2	27,9*	22,2	17,9*	7,3
55 à 64 ans	40,6	24,4*	12,4*	10,0*	5,9
65 ans et plus	18,0*	10,8*	7,4*	4,1*	2,5*
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	31,1	19,4	15,1	9,6	F
Diplôme d'études secondaires	32,5	23,1	18,4	15,9*	7,9
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	33,0	26,2*	19,0	11,6	7,4
Grade universitaire	22,9*	21,4	15,1	10,0	5,8
Type de famille économique					
Couple non âgé sans enfants (réf.)	27,0	23,7	14,3	10,0	5,6
Couple non âgé avec enfants	39,1*	32,9*	23,7*	14,6*	7,4
Mère seule	54,8*	45,9*	28,1*	18,3*	F
Père seul	50,6*	30,3	15,6*	F	F
Autres familles non âgées	38,4*	32,7*	20,2*	16,6*	8,1*
Personne non âgée hors famille économique	36,4*	25,1	20,6*	12,1	8,7*
Familles âgées	18,0*	9,8*	9,0*	4,2*	2,4*
Personne âgée hors famille économique	18,1*	11,7*	5,0*	4,0*	F
Taille de la famille économique					
Une personne	29,2*	20,0*	16,2*	10,4*	7,7*
Deux personnes	27,5*	19,4*	12,6*	8,5*	4,4*
Trois personnes	40,3	27,5*	20,7	13,4	7,1*
Quatre personnes	40,9	33,7	21,4	14,9	6,7*
Cinq personnes et plus (réf.)	45,0	36,7	26,5	17,4	11,9
État matrimonial					
Marié(e) (réf.)	24,2	21,9	17,6	11,9	6,1
Vivant en union libre	36,7*	25,8	18,2	10,7	6,3
Séparé(e)	39,7*	36,1*	25,8*	13,7	F
Divorcé(e)	33,3*	24,2	14,9	14,1	6,2
Veuf(ve)	18,8*	11,7*	5,9*	5,8*	F
Célibataire (jamais marié[e])	34,1*	26,3*	19,1	11,9	9,7*
Situation d'activité annuelle pendant l'année de référence					
Occupé(e) toute l'année (réf.)	24,9	25,6	19,3	12,6	6,2
Au chômage toute l'année	56,7*	38,1	F	F	F
Inactif(ve) toute l'année	40,0*	22,0	9,1*	7,4*	7,6
Occupé(e) une partie de l'année et au chômage une partie de l'année	43,0*	30,5	29,3*	18,6*	11,4
Occupé(e) une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	26,5	29,0	19,2	12,1	9,3*
Au chômage une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	52,5*	F	F	F	F
Occupé(e), au chômage et inactif(ve) au cours de l'année	31,4	44,6*	35,4*	22,1*	F
Catégorie de travailleur pendant l'année de référence					
Employé(e) (ref.)	31,1	29,7	21,2	14,0	7,4
Travailleur(euse) autonome	23,1*	21,9*	13,3*	4,5*	3,4*
Employé(e) et travailleur(euse) autonome	35,1	24,6	23,2	F	F
N'a pas travaillé	31,0	14,0	7,5	5,0	4,4

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 3

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon le quintile de revenu familial ajusté, 2021

Caractéristiques	Quintile de revenu familial rajusté				
	Inférieur	Deuxième	Troisième	Quatrième	Supérieur
	pourcentage				
Statut d'étudiant pendant l'année de référence					
Étudiant(e) à temps plein (réf.)	25,0	31,0	21,7	18,0	F
Étudiant(e) à temps partiel	33,2	29,5*	27,2	20,8	F
Pas un(e) étudiant(e)	31,2	22,7	17,0	11,3	6,4
Identité autochtone					
Autochtone	47,5*	36,2*	33,5*	29,1*	F
Membre des Premières Nations vivant hors réserve	48,1*	38,7*	36,6*	40,5*	F
Métis	44,2*	33,7*	31,5*	23,0*	F
Inuit(e)	F	F	F	F	F
Non-Autochtone (réf.)	29,8	23,0	17,0	11,3	6,5
Groupe racisé					
Tous les groupes racisés	31,5	29,0*	23,7*	16,1*	11,0*
Sud-Asiatique	25,4	26,7	23,6*	13,4	7,6
Chinois(e)	23,2	21,8	16,3	13,5	10,7*
Noir(e)	53,1*	45,0*	37,3*	17,6*	19,4*
Philippin(e)	F	36,5*	27,5*	27,3*	21,7*
Arabe	26,0	33,8	F	F	F
Latino-Américain(e)	38,6	21,7	F	F	F
Asiatique du Sud-Est	42,5	F	25,6*	F	F
Autre groupe racisé	25,5	25,6	24,8*	F	F
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	29,2	21,1	15,0	9,9	5,3
Statut d'immigrant					
Personne ayant immigré entre 2013 et 2022	28,6	31,5*	29,8*	16,5*	12,9*
Personne ayant immigré avant 2013	30,5	25,7	19,3*	16,4*	9,3*
Personne née au Canada (réf.)	31,3	21,8	15,8	10,1	5,6
Principale source de revenu					
Traitements et salaires (réf.)	26,8	27,4	20,2	13,5	7,4
Revenu provenant d'un travail autonome	13,7*	23,2	12,2	13,1	F
Transferts gouvernementaux	34,1*	22,6*	21,7	12,6	F
Revenu de placements	11,6*	F	F	F	F
Pensions de retraite privées	13,2*	7,9*	5,3*	2,2*	2,5*
Autre revenu	19,2	F	F	F	F
Mode d'occupation du logement					
Propriétaire sans hypothèque (réf.)	18,0	11,4	7,6	5,6	2,6
Propriétaire avec hypothèque	26,3*	24,0*	20,2*	13,5*	8,4*
Locataire d'un logement non subventionné	34,3*	29,6*	22,1*	14,9*	8,4*
Locataire d'un logement subventionné	48,8*	40,8*	21,1*	F	F
Centre de population/région rurale					
Centre de population (réf.)	31,1	24,5	18,0	12,1	6,8
Région rurale	26,5*	17,3*	14,5*	9,6*	6,0
Région métropolitaine de recensement					
Montréal	27,1	21,1*	13,0*	9,4	5,9
Ottawa-Gatineau	21,0*	17,3*	21,4	12,0	6,4
Toronto (réf.)	31,6	35,2	19,0	12,1	7,1
Winnipeg	29,1	25,0*	14,7	12,8	8,5
Calgary	34,8	23,6*	28,8*	10,8	7,1
Edmonton	26,9	26,5	28,2*	21,5*	7,2
Vancouver	29,7	16,3*	16,4	13,3	6,2
Autre région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	32,6	22,6*	17,5	11,1	6,5

Tableau 3

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire, selon le quintile de revenu familial ajusté, 2021

Caractéristiques	Quintile de revenu familial rajusté				
	Inférieur	Deuxième	Troisième	Quatrième	Supérieur
	pourcentage				
Province					
Terre-Neuve-et-Labrador	38,2	26,3	22,2	12,8	F
Île-du-Prince-Édouard	26,2	31,6	17,8	12,2	F
Nouvelle-Écosse	32,7	29,2	19,6	9,2	F
Nouveau-Brunswick	31,9	25,0	21,4	14,6	8,8
Québec	25,6*	16,4*	11,8*	7,8*	4,7
Ontario (réf.)	32,2	27,9	18,2	11,7	6,6
Manitoba	29,6	23,1	15,6	12,1	8,8
Saskatchewan	31,5	25,5	19,9	12,2	7,1
Alberta	34,1	27,1	27,1*	18,1*	9,1
Colombie-Britannique	31,0	19,4*	17,5	12,6	6,2

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

Tableau 4

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire et dont le principal soutien économique est une personne ayant une incapacité, 2021

Caractéristiques	Pourcentage
Ensemble des familles	29,5
Nombre d'incapacités	
Une incapacité (réf.)	23,3
Deux incapacités	28,1*
Trois incapacités	33,9*
Quatre incapacités et plus	42,2*
Gravité de l'incapacité	
Légère (réf.)	23,3
Modérée	31,9*
Grave	38,0*
Très grave	39,2*
Sexe	
Hommes (réf.)	26,6
Femmes	32,4*
Groupe d'âge	
16 à 24 ans	49,1
25 à 34 ans	39,6
35 à 44 ans (réf.)	37,9
45 à 54 ans	35,8
55 à 64 ans	32,5
65 ans et plus	16,2*
Plus haut niveau de scolarité atteint	
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	33,6
Diplôme d'études secondaires	33,1
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	30,3
Grade universitaire	22,9*

Tableau 4

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire et dont le principal soutien économique est une personne ayant une incapacité, 2021

Caractéristiques	Pourcentage
Type de famille économique	
Couple non âgé sans enfants (réf.)	22,8
Couple non âgé avec enfants	29,7
Mère seule	62,0*
Père seul	45,1*
Autres familles non âgées	33,7
Personne non âgée hors famille économique	42,6*
Familles âgées	13,6*
Personne âgée hors famille économique	18,5*
État matrimonial	
Marié(e) (réf.)	21,2
Vivant en union libre	29,2*
Séparé(e)	47,6*
Divorcé(e)	32,3*
Veuf(ve)	17,3*
Célibataire (jamais marié[e])	41,2*
Situation d'activité annuelle pendant l'année de référence	
Occupé(e) toute l'année (réf.)	23,8
Au chômage toute l'année	65,6*
Inactif(ve) toute l'année	41,6*
Occupé(e) une partie de l'année et au chômage une partie de l'année	45,0*
Occupé(e) une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	34,5*
Au chômage une partie de l'année et inactif(ve) une partie de l'année	59,5*
Occupé(e), au chômage et inactif(ve) au cours de l'année	48,4*
Catégorie de travailleur pendant l'année de référence	
Employé(e) (réf.)	31,4
Travailleur(euse) autonome	22,1*
Employé(e) et travailleur(euse) autonome	30,7
N'a pas travaillé	28,6
Statut d'étudiant pendant l'année de référence	
Étudiant(e) à temps plein (réf.)	53,9
Étudiant(e) à temps partiel	41,7*
Pas un(e) étudiant(e)	28,3
Identité autochtone	
Autochtone	52,2*
Membre des Premières Nations vivant hors réserve	55,2*
Métis	48,8*
Inuit(e)	F
Non-Autochtone (réf.)	28,7
Groupe racisé	
Tous les groupes racisés	35,7*
Sud-Asiatique	30,5
Chinois(e)	30,1
Noir(e)	54,5*
Philippin(e)	42,2
Arabe	35,0
Latino-Américain(e)	35,4
Asiatique du Sud-Est	46,8
Autre groupe racisé	23,2
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	27,3
Statut d'immigrant	
Personne ayant immigré entre 2013 et 2022	41,5*
Personne ayant immigré avant 2013	29,8
Personne née au Canada (réf.)	29,0

Tableau 4

Proportion de familles qui se sont trouvées en situation d'insécurité alimentaire et dont le principal soutien économique est une personne ayant une incapacité, 2021

Caractéristiques	Pourcentage
Principale source de revenu	
Traitements et salaires (réf.)	27,6
Revenu provenant d'un travail autonome	21,3
Transferts gouvernementaux	39,9*
Revenu de placements	7,1*
Pensions de retraite privées	9,1*
Autre revenu	33,0
Mode d'occupation du logement	
Propriétaire sans hypothèque (réf.)	14,2
Propriétaire avec hypothèque	26,1*
Locataire d'un logement non subventionné	41,3*
Locataire d'un logement subventionné	54,3*
Pauvreté	
En dessous du seuil de la pauvreté	52,2*
Au-dessus du seuil de la pauvreté (réf.)	25,1
Quintile de revenu	
Inférieur (réf.)	44,3
Deuxième	35,5*
Troisième	23,6*
Quatrième	17,1*
Supérieur	10,7*
Centre de population/région rurale	
Centre de population (réf.)	30,4
Région rurale	24,5*
Région métropolitaine de recensement	
Montréal	32,0
Ottawa–Gatineau	24,1
Toronto (réf.)	32,1
Winnipeg	32,4
Calgary	39,0
Edmonton	33,1
Vancouver	20,9*
Autre région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	29,7
Province	
Terre-Neuve-et-Labrador	40,0*
Île-du-Prince-Édouard	34,5
Nouvelle-Écosse	34,9
Nouveau-Brunswick	30,7
Québec	27,6
Ontario (réf.)	29,7
Manitoba	29,7
Saskatchewan	31,5
Alberta	34,5
Colombie-Britannique	24,6*

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 5

Dette de consommation et valeur nette, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2019

Caractéristiques	Proportion de familles ayant une dette de consommation	Dette de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative
	pourcentage	dollars		pourcentage
Ensemble des familles	61,2	20 000	329 900	5,6
Sexe				
Hommes	61,6	20 000	384 900	4,8
Femmes	60,5	17 600	278 000	6,7
Groupe d'âge				
16 à 24 ans	53,9	8 900	13 300	15,5
25 à 34 ans	73,2	20 000	79 700	12,0
35 à 44 ans	73,9	21 000	234 400	7,2
45 à 54 ans	69,6	24 000	521 100	3,6
55 à 64 ans	62,4	22 000	690 000	3,5
65 ans et plus	38,6	10 000	543 200	1,2
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Sans diplôme d'études secondaires	47,5	10 700	186 000	5,6
Diplôme d'études secondaires	60,2	17 300	249 700	5,6
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	66,9	20 000	328 300	5,8
Grade universitaire	61,4	22 000	530 002	5,4
Type de famille économique				
Couple non âgé sans enfants	68,4	25 000	459 400	3,9
Couple non âgé avec enfants	77,5	27 300	435 700	4,0
Mère seule	73,6	15 000	64 500	16,0
Père seul	73,2	17 000	356 300	7,3
Autres familles non âgées	74,2	25 000	579 800	3,8
Personne non âgée hors famille économique	58,4	12 500	51 000	11,8
Familles âgées	44,1	14 000	840 900	0,5
Personne âgée hors famille économique	33,4	5 700	322 300	1,8
Taille de la famille économique				
Une personne	49,9	10 300	109 400	8,4
Deux personnes	59,2	20 000	551 200	3,5
Trois personnes	72,4	22 500	462 000	4,8
Quatre personnes	75,6	29 000	551 100	3,6
Cinq personnes et plus	80,8	29 700	460 300	4,4
État matrimonial				
Marié(e)	63,5	25 000	657 600	2,3
Vivant en union libre	77,3	21 600	284 800	5,6
Séparé(e)	31,9	10 000	418 200	1,1
Divorcé(e)	66,6	20 500	116 300	13,5
Veuf(ve)	60,3	12 500	251 300	7,2
Célibataire (jamais marié[e])	58,2	11 900	54 200	10,8
Catégorie de travailleur				
Employé(e)	71,9	21 000	288 900	5,9
Travailleur(euse) autonome	64,6	26 600	672 400	6,0
Travailleur(euse) familial(e) non rémunéré(e)	29,0	F	F	F
N'a pas travaillé	42,5	10 000	350 600	5,0
Identité autochtone				
Autochtone	66,1	24 300	102 000	9,1
Membre des Premières Nations vivant hors réserve	58,7	21 200	56 000	7,9
Métis	74,1	25 000	168 000	10,5
Inuit(e)	F	F	F	F
Non-Autochtone	61,0	19 600	341 000	5,5
Statut d'immigrant				
Personne ayant immigré entre 2010 et 2019	67,2	18 000	55 200	10,8
Personne ayant immigré avant 2010	56,4	20 000	524 200	4,6
Personne née au Canada	62,7	20 000	359 000	5,3

Tableau 5

Dettes de consommation et valeur nette, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2019

Caractéristiques	Proportion de familles ayant une dette de consommation	Dettes de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative
	pourcentage	dollars		pourcentage
Principale source de revenu de la famille économique				
Traitements et salaires	71,3	21 000	326 900	5,6
Revenu provenant d'un travail autonome	60,0	20 400	399 900	5,4
Transferts gouvernementaux	43,6	1 000	109 700	7,7
Revenu de placements	53,0	34 200	1 297 700	1,8
Pensions de retraite privées	39,6	11 900	1 089 800	0,1
Autre revenu	57,8	10 500	39 000	16,2
Mode d'occupation du logement				
Propriétaire sans hypothèque	44,1	20 000	965 000	F
Propriétaire avec hypothèque	77,4	25 000	497 500	0,7
Locataire	58,7	12 500	24 700	13,9
Région rurale				
Pas une région rurale	60,8	19 200	328 000	5,9
Région rurale	64,5	21 800	341 200	2,4
Région métropolitaine de recensement				
Montréal	61,6	12 500	220 200	5,8
Ottawa-Gatineau	59,5	19 400	348 000	7,9
Toronto	54,6	20 000	467 900	6,0
Calgary	62,4	25 000	336 100	8,9
Vancouver	52,7	21 800	521 500	4,6
Province				
Terre-Neuve-et-Labrador	69,1	24 600	247 300	4,9
Île-du-Prince-Édouard	65,6	20 000	211 400	5,6
Nouvelle-Écosse	69,2	20 000	257 900	9,6
Nouveau-Brunswick	71,1	21 200	185 000	5,3
Québec	62,4	13 000	237 800	4,5
Ontario	59,9	20 000	434 500	6,1
Manitoba	59,5	16 000	295 700	2,7
Saskatchewan	66,4	24 000	330 500	4,0
Alberta	63,8	26 000	317 300	7,2
Colombie-Britannique	55,7	21 500	423 700	5,4

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2019.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau 6

Dette de consommation et valeur nette des familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2019

Caractéristiques	En dessous du seuil de faible revenu			Au-dessus du seuil de faible revenu		
	Dette de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative	Dette de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative
	dollars	dollars	pourcentage	dollars	dollars	pourcentage
Ensemble des familles	9 900	13 700	13,3	20 000	415 100	4,4
Sexe						
Hommes	10 000	14 000	10,4	21 000	456 900	4,1
Femmes	8 000	13 300	16,2	19 000	351 200	4,9
Groupe d'âge						
16 à 24 ans	8 000	6 100	14,0	11 000	23 200	17,2
25 à 34 ans	10 000	7 200	19,2	20 500	101 300	10,9
35 à 44 ans	10 500	19 800	16,9	24 000	280 300	5,8
45 à 54 ans	12 000	21 100	14,3	25 000	582 800	2,4
55 à 64 ans	12 000	32 500	11,9	22 500	800 600	2,2
65 ans et plus	3 900	65 000	F	10 000	586 500	1,0
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Sans diplôme d'études secondaires	2 500	8 100	9,8	13 700	235 000	4,7
Diplôme d'études secondaires	6 300	8 700	12,2	20 000	380 600	4,3
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	10 500	8 400	15,9	20 000	388 600	4,3
Grade universitaire	13 500	54 200	14,0	23 000	620 000	4,5
Type de famille économique						
Couple non âgé sans enfants	25 000	216 700	F	25 000	491 700	3,7
Couple non âgé avec enfants	25 000	53 300	F	28 000	457 100	3,5
Mère seule	7 000	7 000	19,9	18 800	104 200	14,9
Père seul	F	F	F	17 300	415 000	F
Autres familles non âgées	8 000	42 000	F	26 000	622 000	3,8
Personne non âgée hors famille économique	8 500	5 400	16,8	15 000	122 800	9,4
Familles âgées	F	534 000	F	13 500	847 400	F
Personne âgée hors famille économique	2 500	33 000	F	6 600	377 400	1,7
Taille de la famille économique						
Une personne	8 000	8 000	14,3	12 000	205 600	6,3
Deux personnes	13 200	175 000	8,6	20 000	567 500	3,3
Trois personnes	12 300	38 000	12,2	24 000	493 100	4,2
Quatre personnes	20 800	53 300	F	30 000	592 700	3,4
Cinq personnes et plus	12 100	23 300	F	30 000	478 500	3,6
État matrimonial						
Marié(e)	22 500	158 000	7,0	25 000	691 500	2,0
Vivant en union libre	F	27 700	F	21 800	297 200	5,3
Séparé(e)	F	134 000	F	10 000	447 100	F
Divorcé(e)	5 500	21 800	F	25 000	192 000	13,9
Veuf(ve)	10 500	6 300	16,4	15 000	315 200	4,9
Célibataire (jamais marié[e])	8 000	6 000	16,2	13 000	115 700	8,7
Catégorie de travailleur						
Employé(e)	9 900	13 000	14,3	22 000	326 100	5,2
Travailleur(euse) autonome	12 500	92 500	F	29 000	780 600	4,4
Travailleur(euse) familial(e) non rémunéré(e)	F	F	F	F	F	F
N'a pas travaillé	7 000	9 500	12,7	11 000	512 000	2,8
Identité autochtone						
Autochtone	7 100	1 400	F	27 500	153 400	7,2
Membre des Premières Nations vivant hors réserve	F	1 400	F	24 000	89 800	F
Métis	F	F	F	31 500	225 700	F
Inuit(e)	F	F	F	F	F	F
Non-Autochtone	9 900	15 000	13,1	20 000	427 500	4,3

Tableau 6

Dette de consommation et valeur nette des familles vivant en dessous et au-dessus du seuil de la pauvreté, selon les caractéristiques familiales et les caractéristiques du principal soutien économique, 2019

Caractéristiques	En dessous du seuil de faible revenu			Au-dessus du seuil de faible revenu		
	Dette de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative	Dette de consommation médiane	Valeur nette médiane	Valeur nette nulle ou négative
	dollars		pourcentage	dollars		pourcentage
Statut d'immigrant						
Personne ayant immigré entre 2010 et 2019	10 000	15 300	14,1	18 000	71 000	9,9
Personne ayant immigré avant 2010	10 000	24 700	13,2	20 000	601 000	3,1
Personne née au Canada	10 000	13 700	14,7	20 000	422 500	4,2
Principale source de revenu de la famille économique						
Traitements et salaires	9 900	12 900	14,9	22 000	364 500	5,0
Revenu provenant d'un travail autonome	18 000	40 000	F	29 000	667 600	F
Transferts gouvernementaux	8 000	9 600	12,9	10 000	210 700	5,1
Revenu de placements	F	794 600	F	35 000	1 493 800	F
Pensions de retraite privées	F	F	F	12 000	1 089 800	F
Autre revenu	10 500	5 500	F	12 000	204 000	F
Mode d'occupation du logement						
Propriétaire sans hypothèque	13 000	581 000	F	20 000	1 009 300	F
Propriétaire avec hypothèque	20 000	415 100	F	25 000	499 400	0,7
Locataire	8 000	5 500	16,5	14 000	41 700	13,0
Région rurale						
Pas une région rurale	9 900	13 300	13,8	20 000	420 400	4,6
Région rurale	11 000	67 700	F	22 000	368 600	2,4
Région métropolitaine de recensement						
Montréal	9 900	7 000	17,4	13 000	318 700	3,2
Ottawa–Gatineau	15 000	14 500	F	19 500	536 500	F
Toronto	10 500	15 000	F	20 800	671 900	5,2
Calgary	6 000	16 000	F	27 000	413 800	7,6
Vancouver	17 000	39 800	F	23 000	685 400	3,5
Province						
Terre-Neuve-et-Labrador	F	3 700	F	27 000	280 400	F
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	21 000	257 000	F
Nouvelle-Écosse	10 800	1 300	F	20 300	311 800	7,4
Nouveau-Brunswick	3 700	10 100	F	23 500	199 100	4,3
Québec	6 000	9 000	14,6	14 000	303 100	2,9
Ontario	10 000	14 500	11,2	21 000	548 900	5,2
Manitoba	2 000	25 300	F	17 000	378 000	F
Saskatchewan	F	49 400	F	24 500	376 500	F
Alberta	7 000	16 000	21,5	27 500	343 300	5,6
Colombie-Britannique	14 400	25 000	11,4	22 500	534 000	4,3

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2019.

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau A1
Probabilités prédites calculées à partir des régressions logistiques sur l'insécurité alimentaire

Caractéristiques	Ensemble des familles	Seuil de pauvreté		Sexe du principal soutien économique	
		En dessous	Au-dessus	Hommes	Femmes
		probabilités prédites			
Sexe					
Hommes (réf.)	0,17	0,35	0,15
Femmes	0,19*	0,36	0,16*
Plus haut niveau de scolarité atteint					
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	0,20	0,39	0,17	0,19	0,21
Diplôme d'études secondaires	0,19	0,36	0,17	0,17	0,21
Certificat d'un collège ou d'une école de métiers	0,19	0,38	0,17	0,16	0,23
Grade universitaire	0,15*	0,28*	0,13*	0,13*	0,17*
Type de famille économique					
Couple non âgé sans enfants (réf.)	0,18	0,38	0,15	0,16	0,20
Couple non âgé avec enfants	0,24*	0,49	0,20*	0,21*	0,29*
Mère seule	0,28*	0,39	0,26*	...	0,31*
Père seul	0,24*	0,54	0,19	0,21	...
Autres familles non âgées	0,23*	0,43	0,20*	0,21*	0,26*
Personne non âgée hors famille économique	0,20*	0,40	0,17	0,18	0,23
Familles âgées	0,09*	0,24*	0,09*	0,07*	0,13*
Personne âgée hors famille économique	0,08*	0,14*	0,08*	0,08*	0,09*
Catégorie de travailleur pendant l'année de référence					
Employé(e) (réf.)	0,18	0,31	0,16	0,15	0,21
Travailleur(euse) autonome	0,14*	0,31	0,11*	0,13*	0,15*
Employé(e) et travailleur(euse) autonome	0,18	0,36	0,16	0,16	0,21
N'a pas travaillé	0,19	0,39*	0,15	0,18	0,21
Groupe racisé					
Sud-Asiatique	0,17	0,28	0,16	0,14	0,21
Chinois(e)	0,17	0,28	0,17	0,17	0,18
Noir(e)	0,28*	0,52*	0,25*	0,27*	0,29*
Philippin(e)	0,23*	0,14	0,23*	0,22*	0,26
Arabe	0,16	0,24	0,15	0,17	0,15
Latino-Américain(e)	0,18	0,48	0,14	0,18	0,17
Asiatique du Sud-Est	0,18	0,49	0,14	0,18	0,19
Autre groupe racisé	0,16	0,24	0,16	0,13	0,19
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	0,17	0,36	0,15	0,15	0,20
Autochtones vivant hors réserve	0,24*	0,39	0,23*	0,21*	0,29*
Principale source de revenu					
Traitements et salaires (réf.)	0,16	0,28	0,14	0,15	0,17
Revenu provenant d'un travail autonome	0,14	0,19	0,15	0,11	0,17
Transferts gouvernementaux	0,25*	0,43*	0,22*	0,23*	0,29*
Revenu de placements	0,09*	0,13*	0,09*	0,08*	0,09*
Pensions de retraite privées	0,12*	0,22	0,11*	0,11*	0,14
Autre revenu	0,13	0,18	0,15	0,08*	0,17
Mode d'occupation du logement					
Propriétaire sans hypothèque (réf.)	0,11	0,23	0,10	0,10	0,14
Propriétaire avec hypothèque	0,17*	0,27	0,16*	0,16*	0,19*
Locataire d'un logement non subventionné	0,21*	0,39*	0,19*	0,19*	0,24*
Locataire d'un logement subventionné	0,26*	0,50*	0,22*	0,25*	0,29*
Région métropolitaine de recensement					
Montréal	0,21	0,41	0,19	0,19	0,24
Ottawa–Gatineau	0,17	0,22*	0,16	0,15	0,20
Toronto (réf.)	0,19	0,36	0,17	0,16	0,23
Winnipeg	0,17	0,28	0,15	0,14	0,22
Calgary	0,13*	0,28	0,12*	0,13	0,14*
Edmonton	0,14*	0,24	0,13	0,13	0,15*
Vancouver	0,16	0,40	0,13*	0,14	0,18
Autre région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement	0,18	0,36	0,16	0,16	0,21

L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes

Tableau A1
Probabilités prédites calculées à partir des régressions logistiques sur l'insécurité alimentaire

Caractéristiques	Ensemble des familles	Seuil de pauvreté		Sexe du principal soutien économique	
		En dessous	Au-dessus	Hommes	Femmes
		probabilités prédites			
Province					
Terre-Neuve-et-Labrador	0,22*	0,41	0,19*	0,20	0,25
Île-du-Prince-Édouard	0,21	0,30	0,20*	0,19	0,24
Nouvelle-Écosse	0,21	0,36	0,19*	0,17	0,25*
Nouveau-Brunswick	0,22*	0,35	0,20*	0,20*	0,24*
Québec	0,13*	0,29	0,10*	0,11*	0,15*
Ontario (réf.)	0,19	0,36	0,16	0,17	0,21
Manitoba	0,17	0,37	0,15	0,17	0,18
Saskatchewan	0,19	0,37	0,17	0,17	0,22
Alberta	0,26	0,44	0,24*	0,24	0,29*
Colombie-Britannique	0,19	0,34	0,17	0,16*	0,24*
Quintile de revenu					
Inférieur (réf.)	0,24	0,35	0,25	0,22	0,27
Deuxième	0,22*	...	0,21*	0,20	0,24
Troisième	0,19*	...	0,17*	0,17*	0,20*
Quatrième	0,14*	...	0,12*	0,13*	0,15*
Supérieur	0,09*	...	0,08*	0,08*	0,09*
Deuxième au cinquième	...	0,48

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2021.

Notes

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996).
2. Santé Canada (2020).
3. Tait et coll. (2018).
4. Jessiman-Perreault et McIntyre (2017), Tarasuk et coll. (2020), et Men et coll. (2021).
5. Bekele et coll. (2018), et Cox et coll. (2016).
6. Men et coll. (2020).
7. Men et coll. (2020).
8. Tarasuk et coll. (2022).
9. Polsky et Gilmour (2020).
10. Caron et Plunkett-Latimer (2022).
11. Polsky et Garriguet (2020).
12. Des données sur l'insécurité alimentaire ont été recueillies dans le passé au moyen d'autres enquêtes de Statistique Canada, y compris l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, l'Étude longitudinale et internationale des adultes et l'Enquête auprès des peuples autochtones.
13. Pour en savoir plus sur la décision d'utiliser la famille au lieu du ménage comme unité d'analyse, voir la section « Sources de données, méthodes et définitions ».
14. Roshanafshar et Hawkins (2015).
15. La dernière année pour laquelle des données sur la sécurité financière sont disponibles est 2019. Les données de l'Enquête sur la sécurité financière de 2023 seront diffusées en 2024.
16. L'examen des différentes catégories d'insécurité alimentaire révèle que, en 2022, 5,1 % des familles ont déclaré une situation d'insécurité alimentaire marginale, 8,2 %, une situation d'insécurité alimentaire modérée, et 4,6 %, une situation d'insécurité alimentaire grave. En 2021, les proportions correspondantes étaient de 4,3 %, de 7,4 % et de 4,1 %, respectivement.
17. Aucune donnée sur le genre et l'orientation sexuelle n'est disponible dans l'enquête.
18. Le revenu familial rajusté en fonction de la taille de la famille était aussi plus faible chez les familles dont le principal soutien économique était une femme que chez celles dont le principal soutien économique était un homme (43 200 \$ par rapport à 52 800 \$).
19. Galarneau et Sturrock (1997). Voir également [Les conséquences financières du divorce et de la séparation – Précis des faits](#) (justice.gc.ca).
20. Voir, par exemple, Statistique Canada (2017).
21. Uppal (2016).
22. Uppal et LaRochelle-Côté (2011).
23. Pour obtenir la liste complète des transferts gouvernementaux, voir le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Transferts gouvernementaux](#) (statcan.gc.ca).
24. Les obstacles systémiques à l'emploi et aux études, la discrimination raciale en milieu de travail et sur le marché du logement, ainsi que les répercussions intergénérationnelles de la colonisation et des expériences des pensionnats ont créé des conditions de pauvreté au sein de la population autochtone, ce qui mène à l'insécurité alimentaire.
25. Les taux d'insécurité alimentaire plus élevés au sein de la population autochtone ont aussi été relevés dans d'autres études. Voir, par exemple, Congrès des peuples autochtones (2021).
26. En s'appuyant sur les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones, Arriagada (2017) a constaté qu'en 2012, 52 % des Inuit de 25 ans et plus vivant dans l'Inuit Nunangat s'étaient trouvés en situation d'insécurité alimentaire.
27. Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions ».
28. Afin d'examiner la variation des taux d'insécurité alimentaire chez les familles vivant en dessous du seuil de la pauvreté, celles-ci ont été divisées en cinq groupes égaux (quintiles) en fonction du ratio de l'écart de pauvreté (la différence entre le revenu disponible d'une famille et le seuil de la MPC). Les familles qui faisaient partie du quintile inférieur (c.-à-d. les plus pauvres) étaient moins susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire (28 % par rapport à au moins 35 % pour les quintiles 2 à 5). Toutefois, les différences n'étaient pas statistiquement significatives. Ce faible taux enregistré chez les plus pauvres (quoique la différence ne soit pas statistiquement significative) pourrait s'expliquer, entre autres, par la proportion plus élevée d'étudiants qui se situent dans les quintiles inférieurs (33 %), comparativement aux quintiles supérieurs (16 %), et par le fait que les étudiants vivant en dessous du seuil de la pauvreté étaient moins susceptibles de déclarer une situation d'insécurité alimentaire.

29. La proportion de 3 % est fondée sur un nombre relativement faible d'observations (et sur un coefficient de variation relativement élevé); elle doit donc être interprétée avec prudence.
30. Il a fallu regrouper les familles dirigées par une mère seule faisant partie de groupes racisés autres que les Noirs en raison de la petite taille de chaque échantillon.
31. Le revenu familial économique a été rajusté en fonction de la taille de la famille en divisant le niveau de revenu par la racine carrée de la taille de la famille.
32. Sriram et Tarasuk (2015).
33. L'Enquête sur la sécurité financière ne permet pas de recueillir de renseignements démographiques sur la population racisée ni sur le statut d'étudiant.
34. La mesure fondée sur le panier de consommation n'est pas disponible dans les ESF. C'est pourquoi les seuils de faible revenu (SFR) ont été utilisés, plutôt que le seuil de pauvreté.
35. Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu concernant les trois territoires n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse.

Documents consultés

- Arriagada, Paula. 2017. « [L'insécurité alimentaire chez les Inuits vivant dans l'Inuit Nunangat](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bekele, Tsegaye, Jason Globerman, James Watson et coll. 2017. « [Prevalence and predictors of food insecurity among people living with HIV affiliated with AIDS service organizations in Ontario, Canada](#) », *AIDS Care*, p. 663-671.
- Caron, Nathalie et Jacob Plunkett-Latimer. 2022. « [Enquête canadienne sur le revenu : insécurité alimentaire et besoins insatisfaits en matière de soins de santé, 2018 et 2019](#) », produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada.
- Congrès des peuples autochtones. 2021. [Phase 2: Data analysis project – Housing needs and challenges for rural and urban \(off-reserve\) Indigenous people](#). Ottawa.
- Cox, Joseph, Anne-Marie Hamelin, Taylor McLinden et coll. 2016. « [Food insecurity in HIV-hepatitis C virus co-infected individuals in Canada: The importance of co-morbidities](#) », *AIDS and Behavior*, p. 792-802.
- Galarneau, Diane et Jim Sturrock. 1997. « [Revenu familial après séparation](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPE au catalogue de Statistique Canada.
- Heisz, Andrew. 2019. [Le point sur l'examen approfondi de la mesure du panier de consommation](#), Série de documents de recherche – Revenu, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada.
- Jessiman-Perreault, Geneviève et Lynn McIntyre. 2017. « [The household food insecurity gradient and potential reductions in adverse population mental health outcomes in Canadian adults](#) », *SSM – Population Health*, p. 464-472.
- Men, Fei, Craig Gundersen, Marcelo L. Urquia et coll. 2020. « [Association between household food insecurity and mortality in Canada: A population-based retrospective cohort study](#) », *Canadian Medical Association Journal*, E53-E60.
- Men, Fei, Frank J. Elgar et Valerie Tarasuk. 2021. « [Food insecurity is associated with mental health problems among Canadian youth](#) », *Journal of Epidemiology and Community Health*, p. 741-748.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1996. [Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale](#), Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Rome, 13 au 17 novembre 1996, Plan d'action n° 1 du Sommet mondial de l'alimentation.
- Polsky, Jane et Didier Garriguet. 2022. « [L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19](#) », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 33, n° 2, p. 15-26.
- Polsky, Jane et Heather Gilmour. 2020. « [Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19](#) », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 31, n° 12, p. 3-11.
- Roshanafshar, Shirin et Emma Hawkins. 2015. « [L'insécurité alimentaire au Canada](#) », *Coup d'œil sur la santé*, produit n° 82-624 au catalogue de Statistique Canada.
- Santé Canada. 2020. [Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol](#). Ottawa.
- Sriram, Urshila et Valerie Tarasuk. 2015. « [Changes in household food insecurity rates in Canadian metropolitan areas from 2007 to 2012](#) ». *Canadian Journal of Public Health*, vol. 106, n° 5.
- Statistique Canada. 2017. « [La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires](#) », *Recensement en bref*, produit n° 98-200-x20160024 au catalogue de Statistique Canada.
- Tait, Christopher A., Mary R. L'Abbé, Peter M. Smith. et coll. 2018. « [The association between food insecurity and incident type 2 diabetes in Canada: A population-based cohort study](#) », *PLOS One*, vol. 13, n° 5.
- Tarasuk, Valerie, Craig Gundersen, Xuesong Wang et coll. 2020. « [Maternal food insecurity is positively associated with postpartum mental disorders in Ontario, Canada](#) », *The Journal of Nutrition*, p. 3033-3040.
- Tarasuk, Valerie, Tim Li et Andrée-Anne Fafard St-Germain. 2022. [Household food insecurity in Canada, 2021](#). Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).
- Uppal, Sharanjit. 2016. « [Littérature financière et planification de la retraite](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Uppal, Sharanjit et Sébastien LaRochelle-Côté, S. 2011. « [Le bien-être financier des travailleurs autonomes](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.